

Joseph Ndwaniye

La Promesse faite à ma sœur

C A R N E T

P É D A G O G I Q U E



Les documents iconographiques qui sont exploités pour les séquences didactiques sont téléchargeables sur la page dédiée du site **www.espacenord.com**.

Elles sont soumises à des droits d'auteur ; leur usage en dehors du cadre privé engage la seule responsabilité de l'utilisateur.



F É D É R A T I O N
WALLONIE-BRUXELLES

© 2019 Communauté française de Belgique

Illustration de couverture : © Dennis Wegewijs – iStock by Getty Images

Mise en page : Charlotte Heymans

Joseph Ndwaniye

La Promesse faite à ma sœur

(roman, n° 371, 2019)

C A R N E T
P É D A G O G I Q U E

réalisé par Valériane Wiot



Table des matières

1. Avant-propos	5
2. Entrée en matière	6
3. Biographie de l'auteur	7
4. Le Rwanda	8
4.1 L'Histoire du Rwanda	8
4.2 Le génocide	13
5. Le hors-texte	14
5.1 Le contexte d'écriture.....	14
5.2 Le paratexte.....	15
○ Le titre.....	15
○ Les couvertures	16
5.3 Une critique	18
6. Entre écriture autobiographique et récit romanesque	19
6.1 Définition de l'autofiction.....	19
6.2 La construction du récit	20
6.3 Quand la fiction s'empare du réel.....	21
7. Au cœur du roman	22
7.1 Des promesses au nombre de cinq : promesse à sa fille, promesse à sa femme, promesse à son père défunt, promesse à sa sœur, promesse à lui-même et au lecteur	22
7.2 Les personnages.....	23
7.3 L'auteur et le narrateur	24
7.4 Les thématiques.....	25
○ La colonisation.....	25
○ Le contexte médical	26
○ Un récit initiatique ? Transmission et identité	27
○ La figure féminine.....	29
○ La place de la religion.....	30
○ Le dialogue par-delà la mort (et après le génocide ?)	30
○ L'Histoire de l'Humanité : des notions universelles.....	31
8. Des compétences en français	35
9. Conclusion.....	37
10. Prolongement.....	38
11. Bibliographie.....	38

1. Avant-propos

La Promesse faite à ma sœur est le premier roman de Joseph Ndwaniye. Nous suivons Jean Sénéza, un exilé rwandais, dix ans après le génocide, qui retourne au pays quitté dix-sept ans plus tôt. Le point de vue adopté est celui d'un homme qui a vécu le génocide de l'étranger. Comme le précise Rony Demaeseneer dans sa postface, Joseph Ndwaniye ne livre pas un témoignage, il cherche à atteindre, par la fiction, « une forme d'universalité, il s'inscrit d'emblée dans un cadre bien plus large que le simple fait historique » (p. 210). Il nous montre le Rwanda avant et après le génocide et la manière dont on lui survit. Qu'on l'ait vécu de loin, comme c'est le cas pour Jean, qu'on l'ait vécu de près, comme c'est le cas pour les quelques membres de sa famille restés en vie et les amis qu'il croisera au fil de son voyage, comment fait-on pour vivre le Rwanda d'après 1994 ?

Ce roman est avant tout une réflexion sur la condition humaine, sur des notions qui lui sont inhérentes comme la culpabilité, le pardon, la responsabilité. Comment vit-on en se sentant coupable ? Coupable d'être encore en vie, coupable de ne pas avoir été là pour les siens. Jean cherche à comprendre pourquoi des frères se sont entretués. Au nom de quoi ? Comment continuer à vivre ensemble après cela ? Cette réflexion revêt alors une dimension universelle. Le lieu importe peu, l'auteur fait du génocide rwandais une toile de fond, mais l'histoire est au-delà de ce drame de 1994. Il y a un avant avril 1994 et il y a surtout un après juillet 1994. Jean, le personnage principal, le narrateur du récit, incarne cet avant et cet après.

Le carnet pédagogique vous propose de partir à la rencontre du Rwanda et de ses traditions, entre autofiction et récit initiatique. Dans un premier temps, diverses activités vous seront proposées pour découvrir l'auteur, le pays – plus particulièrement le génocide de 1994 – et les spécificités de l'écriture autofictionnelle. Dans un deuxième temps, vous plongerez au cœur du roman en analysant les personnages – le rapport entre l'auteur et le narrateur – et les thématiques. Pour terminer, vous trouverez des activités « clés sur porte », directement exploitables en classe, en lien avec les compétences du cours de français (écouter, écrire, parler et lire / UAA).

Le carnet s'appuie à la fois sur la postface et l'entretien réalisés par Rony Demaeseneer.

2. Entrée en matière

« Les promesses engraisent les oreilles, pas les joues. »

(proverbe rwandais)

En guise d'introduction, partir de ce proverbe rwandais. Demander aux élèves de l'interpréter et de faire le lien entre ce proverbe et le roman.

Le Rwanda est avant tout un pays de l'oralité. Les proverbes y ont une place très importante. Ils donnent bien souvent matière à réflexion. Ils proviennent des temps anciens et ne sont pas attribués à un auteur, ce qui leur confère bien souvent une forme d'autorité. Ils sont transmis oralement.

Voir avec les élèves les langues parlées au Rwanda.

Les langues utilisées au Rwanda sont le kinyarwanda, le français, le swahili et l'anglais. Au départ, le français, le kinyarwanda et le swahili étaient les langues officielles. L'anglais les a rejointes depuis 2003. Depuis 2010, il est devenu la seule langue d'enseignement public. Paradoxalement, alors que l'anglais est de plus en plus parlé par la population, c'est une Rwandaise, Louise Mushikiwabo, qui vient d'être élue présidente de la Francophonie¹.

Le kinyarwanda, langue évoquée dans le roman, est une langue bantoue. Les langues bantoues sont essentiellement des langues orales. Il est nécessaire de comprendre l'importance de l'oralité au Rwanda et dans la culture africaine en général pour comprendre le récit et la place que la parole y occupe.

Dans un deuxième temps, imaginer une rencontre avec l'écrivain en classe. Quelles sont les questions que vous aimeriez lui poser d'emblée après la lecture du roman ? Ces questions sont à conserver précieusement en vue d'une rencontre avec Joseph Ndwaniye².

Terminer par la littérature africaine. La connaissez-vous ? Comment vous la représentez-vous ? Pouvez-vous citer des auteurs africains ?

¹ SEMO Marc, « Louise Mushikiwabo, une fidèle du président rwandais aux commandes de la Francophonie », in *Le Monde Afrique*, 12 octobre 2018 (disponible sur : www.lemonde.fr/afrique/article/2018/10/12/louise-mushikiwabo-une-forte-tete-aux-commandes-de-la-francophonie_5368390_3212.html, page consultée le 1^{er} février 2019).

² Contacter le responsable du programme « Écrivains en classe » en vue de l'organisation de cette rencontre via le site internet de la Promotion des Lettres (Fédération Wallonie-Bruxelles) : www.promotiondeslettres.cfwb.be/index.php?id=1373.

3. Biographie de l'auteur



Joseph Ndwaniye © Les Impressions Nouvelles

Proposer aux élèves de réaliser la biographie de Joseph Ndwaniye en collectant eux-mêmes les informations.

Rappeler aux élèves les éléments essentiels que l'on retrouve dans une **biographie** :

- ➔ la vie de l'auteur (date et lieu de naissance, date et lieu de mort, sa famille, son adolescence et sa vie adulte) ;
- ➔ ses études et son parcours professionnel ;
- ➔ son parcours littéraire (ses œuvres, les genres abordés, les prix reçus...).

Les élèves peuvent obtenir des informations en lisant les pages 207 et 208 de la postface ainsi que l'entretien accordé par l'auteur à Laurent Corbeel pour la revue *Karoo*³.

³ CORBEEL Lorent, « Entretien avec Joseph Ndwaniye », in *Karoo*, 1^{er} juin 2013 (disponible sur : <https://karoo.me/livres/entretien-avec-joseph-ndwaniye>, page consultée le 1^{er} février 2019).

Cette étape est essentielle car elle permet aux élèves de découvrir la vie de l’auteur et les liens éventuels entre celle-ci et le roman. Comme nous sommes en présence d’un récit mêlant à la fois écriture intime et écriture fictionnelle, la biographie est loin d’être superflue.

Le roman a été finaliste du Prix des cinq continents de la francophonie. Voir avec les élèves ce qu’est ce prix. C’est Jean-Marc Turine, un auteur belge, qui l’a remporté en 2018 avec son roman *La Théo des fleuves* :

« Créé en 2001 par l’Organisation internationale de la Francophonie, le Prix des cinq continents consacre un texte de fiction narratif (roman, récit, nouvelles) d’un écrivain témoignant d’une expérience culturelle spécifique enrichissant la langue française. Accueillant tout auteur d’expression française quelle que soit sa maturité littéraire, le Prix des cinq continents de la francophonie met en valeur l’expression de la diversité culturelle et éditoriale de la langue française sur les cinq continents⁴. »

4. Le Rwanda

4.1 L’Histoire du Rwanda

Il est important de parler du Rwanda, pays d’origine de l’auteur et du génocide que ce pays a connu en 1994. Celui-ci est effectivement au cœur du roman.

Pour cette partie, nous nous sommes basés sur les sources fournies par Wikipédia ainsi que sur les documents 63 (L’Afrique des Grands Lacs) du manuel *Construire l’Histoire* destiné aux élèves de sixième secondaire⁵.



Carte du Rwanda © Wikipédia

⁴ Disponible sur : www.francophonie.org/Prix-5-continentes-Francophonie-28807.html (page consultée le 1^{er} février 2019).

⁵ ALLARD Claude, SNYERS Coralie, VAN DER BORGHT Isabelle et VAN LIEMPT Viviane, *Construire l’Histoire. Tome 4 : Un monde en mutation (de 1919 à nos jours)*, Namur, Didier-Hatier éditions, 2008.

Le Rwanda est un pays de l'Afrique de l'Est. Il se situe dans la région des Grands Lacs et partage ses frontières avec le Congo, l'Ouganda, la Tanzanie et le Burundi. La capitale est Kigali. Le pays est enclavé dans les montagnes. La population parle le kinyarwanda. Le pays a obtenu son indépendance en 1962. Son histoire est marquée par le génocide des Tutsis qui a eu lieu entre avril et juillet 1994.

On peut bien évidemment demander aux élèves de faire des recherches par eux-mêmes ou demander au professeur d'histoire d'aborder le génocide rwandais.

On peut également donner aux élèves les documents 63/1-2-3-4 du manuel d'histoire et leur demander de répondre aux questions figurant dans le chapeau introductif (dans le cadre de ce carnet pédagogique, seule la première partie du chapeau concernant directement la situation au Rwanda est reprise) :

En 1994, le Rwanda est le théâtre d'un génocide. Qui en sont les acteurs et quels en sont les mobiles ?

1

21 avril 1919	La Belgique obtient le <i>mandat*</i> sur le Rwanda et l'Urundi.
1^{er} novembre 1959	La révolte des Hutus provoque le massacre de Tutsis qui fuient vers les pays voisins.
1^{er} juillet 1962	Indépendance du Rwanda ; les Hutus exercent le pouvoir sans partage.
Décembre 1963	Massacre de 10 000 Tutsis ; fuite de centaines de milliers vers le Zaïre et l'Ouganda
5 juillet 1973	Coup d'État du général hutu Juvénal Habyarimana, ensuite élu président
Octobre 1990	Offensive, au départ de l'Ouganda, du Front Patriotique Rwandais (FPR), composé de Tutsis
4 août 1993	Accords d'Arusha entre le Gouvernement et le FPR pour mettre fin à la guerre civile
6 avril 1994	La mort du président du Rwanda marque le début du <i>génocide*</i> des Tutsis. Les massacres se poursuivront entre avril et juillet 1994, faisant plus de 800 000 victimes tutsis et hutus modérés.
17 juillet 1994	Le FPR forme un Gouvernement d'union nationale. Le pasteur Bizimungu devient président.

Chronologie du Rwanda (1919-1994)

2

Le colonisateur et l'élite locale avaient tous deux intérêt à adopter les pernicieuses notions racistes sur les Tutsis et les Hutus concoctées par les missionnaires, les explorateurs et les premiers anthropologues. Ces notions reposaient sur l'aspect physique de nombreux Tutsis, en général plus grands et plus minces que la majeure partie des Hutus (...). C'est ainsi qu'une théorie raciste et sans fondement connue sous le nom d'hypothèse hamitique fut répandue (...). Selon cette hypothèse, les Tutsis étaient issus d'une race caucasienne supérieure provenant de la vallée du Nil et avaient même probablement des origines chrétiennes. (...) On les considérait comme plus intelligents, plus fiables, plus travailleurs, ressemblant davantage aux Blancs que la majorité hutu bantou. Les Belges ont tellement apprécié cet ordre naturel des choses qu'une série de mesures administratives, prises entre 1926 et 1932, institutionnalisait le clivage entre les deux races (...), le tout culminant dans la délivrance à chaque Rwandais d'une carte d'identité indiquant qu'il était Hutu ou Tutsi. (...) L'essentiel de l'idéologie raciste hamitique a tout simplement été inventé par les pères blancs, des missionnaires catholiques qui écrivirent ce qui devint la version officielle de l'Histoire du Rwanda, conforme à leurs points de vue essentiellement racistes. Dans la mesure où ils contrôlaient tout le système scolaire de la colonie à la satisfaction des Belges, les pères blancs purent, avec l'approbation des Belges, endoctriner des générations entières d'écoliers hutus et tutsis et leur inculquer la théorie hamitique.

Rapport de l'OUA, *Rwanda : le génocide qu'on aurait pu stopper*, 2000 (D'après <http://cec.rwanda2.free.fr>, page consultée le 7 décembre 2006)

- 3
1. Tout Hutu doit savoir qu'une Tutsi où qu'elle soit, travaille à la solde de son ethnie. Par conséquent est traître tout Hutu qui épouse une Tutsi ; qui fait d'une Tutsi sa concubine ; qui fait d'une Tutsi sa secrétaire ou protégée.
 2. Tout Hutu doit savoir que nos filles hutues sont plus dignes et plus consciencieuses dans leur rôle de femme, d'épouse et de mère de famille. Ne sont-elles pas jolies, bonnes secrétaires et plus honnêtes !
 4. Tout Hutu doit savoir que tout Tutsi est malhonnête dans les affaires. (...)
 5. Les postes stratégiques tant politiques, administratifs, économiques, militaires et de sécurité, doivent être confiés aux Hutus.
 6. Le secteur de l'enseignement (élèves, étudiants, enseignants) doit être majoritairement hutu.
 7. Les forces armées rwandaises doivent être exclusivement hutues. (...)
 9. Les Hutus doivent être unis, solidaires et préoccupés du sort de leurs frères hutus. Les Hutus de l'intérieur et de l'extérieur du Rwanda doivent rechercher constamment des amis et des alliés pour la cause hutue, à commencer par leurs frères bantous. (...)

Appel à la conscience des Bahutu. Les dix commandements, dans Kangura, décembre 1990, Kigali (D'après, Rwanda 1994. Documents sur le génocide, Rixensart, Citoyens pour un Rwanda démocratique, 1995, p. 21)



Kangura est un journal rwandais fondé par un groupe de personnalités proches du président Habyarimana pour répondre au journal *Kanguka* qui dénonçait la corruption du régime.

Document 63/3 © Construire l'Histoire – Didier-Hatier éditions

4 La mort du président Juvénal Habyarimana suite à l'écrasement de son avion dans des circonstances obscures le 6 avril 1994 a servi de prétexte aux extrémistes hutus de déclencher un *génocide** contre les Tutsis, une minorité qui compte pour près de 15 % de la population rwandaise. Les extrémistes ont aussi massacré les Hutus qui voulaient coopérer avec les Tutsis pour former un Gouvernement plus démocratique. Six semaines plus tard, les massacres continuent. Au moins 200 000 et peut-être 500 000 civils sans armes et sans résistance ont été massacrés et la communauté internationale a brillé par son inaction. Les massacres avaient été préparés pendant des mois en avance. La garde présidentielle et d'autres militaires de l'armée rwandaise ont donné des entraînements militaires aux milices interahamwe¹ et impuzamugambi² pour leur apprendre comment tuer avec le plus d'efficacité. (...) Dans leurs attaques contre les civils, les milices étaient souvent accompagnées d'un petit nombre de militaires ou de policiers du Gouvernement, mais les milices ont tué plus de personnes que les forces armées. (...) Les autorités rwandaises ont distribué des armes à feu aux membres de milices et autres supporteurs de Habyarimana au début de l'année 1992 et encore plus vers la fin de 1993 et au début de 1994. (...) Une station de radio appartenant au cercle de Habyarimana, la Radio Télévision libre des Mille Collines, a commencé depuis l'automne [1993] une campagne de propagande haineuse contre les Tutsis et les membres des partis politiques d'opposition. À la fin de 1993, les émissions sont devenues plus virulentes et ont commencé à cibler les personnes en les appelant « ennemis » ou « traîtres qui méritaient la mort ».

¹ Les Interahamwe, « ceux qui attaquent ensemble », sont la milice du Mouvement républicain national pour le Développement et la Démocratie.

² Les Impuzamugambi, « ceux qui ont le même but », sont la milice de la Coalition pour la Défense de la République.

Rapport de Human Rights Watch, *Génocide au Rwanda*, New York, mai 1994, VI (D'après <http://www.hrw.org>, page consultée le 7 décembre 2006)

Document 63/4 © Construire l'Histoire – Didier-Hatier éditions

Pour revenir rapidement sur l'histoire :

À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, l'Afrique, qui jusque-là n'avait guère intéressé les Européens, devient le centre de leurs préoccupations. Suite à différentes expéditions, ils ont découvert les richesses insoupçonnées dont regorge ce continent. En pleine seconde phase de la révolution industrielle entamée un siècle plus tôt, les pays européens ont un besoin accru de matières premières et sont également à la recherche de nouveaux marchés. C'est la course à la colonisation. Toutes les puissances européennes veulent leur part du gâteau africain. En 1885, lors de la Conférence de Berlin qui réunit toutes les puissances européennes, on se partage l'Afrique et on édicte les règles en matière de colonisation. Le Rwanda fut probablement l'un des derniers pays d'Afrique découvert et colonisé.

En 1894, le comte allemand Gustav Adolf von Götzen entre officiellement au Rwanda à la tête d'un groupe de 620 soldats et il fait du territoire une colonie allemande. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, les puissances victorieuses (France, Angleterre, États-Unis, Italie) de l'Empire allemand se réunissent à Versailles pour décider du sort de l'Allemagne. Son empire colonial lui est retiré et la Belgique, qui possède déjà le Congo, obtient un mandat⁶ sur le Rwanda et l'Urundi. Nous sommes en 1919.

Pour les colonisateurs allemands, la société rwandaise est divisée en **trois groupes**. Cette répartition dépend de la profession exercée par la population :

- ✓ les Hutus : les agriculteurs ;
- ✓ les Tutsis : les éleveurs ;
- ✓ les Twas : les artisans, les ouvriers.

La société rwandaise est en réalité composée d'une vingtaine de clans qui sont eux-mêmes composés de Hutus, de Tutsis et de Twas. Les chefs de clans sont appelés des mwami qui sont Hutus ou Tutsis, mais plus souvent Tutsis. Le mwami du Rwanda est un Tutsi (de lignée royale). Lorsque les Belges héritent de la colonie (mise sous tutelle), ils se calquent, en accord avec les pères blancs déjà sur place, sur ce modèle sociétal. Pour la tutelle, les Tutsis sont les chefs. Ils s'appuient sur une théorie raciste et sans fondement appelée « hypothèse hamitique »⁷. Selon cette théorie, les Tutsis seraient issus d'une race caucasienne supérieure. Les Tutsis sont donc privilégiés et ont une posture supérieure dans la société. Ils peuvent faire des études, accéder aux emplois dans l'administration et au gouvernement. Les Hutus et les Twas sont cantonnés dans des emplois subalternes. En 1931, l'administration belge exige que l'ethnie apparaisse sur la carte d'identité (T ou H). En 1946, la Belgique signe un accord avec l'ONU et s'engage à mener le Ruanda-Urundi à l'indépendance.

Dans les années 1950, des écoles sont ouvertes par des missionnaires catholiques et protestants. Il y a une volonté de remettre une égalité entre les ethnies. Petit à petit, par intérêt, un renversement des alliances va avoir lieu. Les colonisateurs vont prendre le parti des Hutus contre les Tutsis (alliance par intérêt). En 1957 paraît *Le Manifeste des Bahutu* rédigé par des intellectuels hutus dénonçant l'exploitation des leurs par les Tutsis qui exercent une domination politique sur les Hutus alors qu'ils sont nettement moins nombreux (14 % de Tutsis pour 83 % de Hutus). Les Hutus se révoltent et s'en prennent aux Tutsis qui sont

⁶ Pouvoir accordé par la SDN (Société Des Nations) à une puissance chargée d'assister ou d'administrer certains États ou territoires.

⁷ Cf. documents 63/2 © *Construire l'Histoire* – Didier-Hatier éditions.

désormais vus comme des étrangers (en référence à cette origine caucasienne) qu'il faut impérativement éliminer. Les Tutsis vont donc s'exiler en masse et se réfugier dans les pays frontaliers (Ouganda, Congo, Burundi) tout en manifestant leur volonté de revenir au pays le plus rapidement possible. En 1959, il y a la création d'un parti politique appelé le Parmehutu (parti du mouvement de l'émancipation hutu). En 1960, les Tutsis tentent de rentrer au pays mais les tentatives se soldent par des massacres. En 1962, le Rwanda obtient son indépendance. C'est une république avec à sa tête un premier président, Grégoire Kayibanda. Il restera en place jusqu'en 1973.

En 1963, 10 000 Tutsis sont assassinés. En 1972, au Burundi, l'armée burundaise (composée de Tutsis) exécute des Hutus. Les Hutus du Rwanda prennent peur, ils excluent les enfants tutsis des écoles et massacrent les Tutsis. En 1973, il y a un coup d'État par le général hutu Juvénal Habyarimana qui devient président. Il joue la carte de l'apaisement pour séduire les Européens et notamment la France. Les Tutsis n'accèdent que difficilement aux emplois dans l'administration. On conditionne les esprits⁸.

En 1990, une guerre civile éclate. Elle oppose le FPR (Front Patriotique Rwandais composé de Tutsis⁹) aux FAR (Forces Armées Rwandaises composées de Hutus). La guerre civile se déroule en deux phases. La première phase débute en 1990 et se termine en 1993 avec les Accords d'Arusha¹⁰ entre le gouvernement et le FPR pour mettre fin à la guerre civile. La deuxième phase débute en 1994 avec la mort du président Habyarimana¹¹ dans un accident d'avion suspect. Cela sert de prétexte aux Hutus pour déclencher le génocide envers les Tutsis. Le génocide a été perpétré par l'entourage hutu du président. La guerre civile prend fin par une victoire des FPR. Ils se sont emparés de la capitale le 4 juillet 1994 et, à la mi-juillet, le FPR occupe le pays, déclare un cessez-le-feu unilatéral et met en place un gouvernement avec, à sa tête, Pasteur Bizimungu, un Hutu du FPR.

Pour ceux qui désirent prolonger cette partie historique, voir également le rôle tenu par la communauté internationale dans ce massacre :

« Il [Dieu] a senti arriver la catastrophe avant tout le monde et s'est éclipsé avant que la plus puissante organisation du monde, l'ONU, censée protéger les plus faibles, ne lui emboîte le pas » (pp. 181-182).

« La réaction tardive de la communauté internationale à la situation tragique que connaît le Rwanda démontre de manière éloquent qu'elle est totalement incapable de prendre d'urgence des mesures décisives pour faire face aux crises humanitaires étroitement liées à un conflit armé. Après avoir rapidement ramené la présence sur le terrain de la MINUAR à son niveau minimum, puisque le mandat initial de celle-ci ne lui permettait pas d'intervenir lorsque les massacres ont commencé, la communauté internationale, près de deux mois plus tard, semble paralysée, même s'agissant du mandat révisé établi par le Conseil de Sécurité. Nous devons tous reconnaître, à cet égard, que nous n'avons pas su agir pour que cesse l'agonie du Rwanda et que, sans mot dire, nous avons ainsi accepté que des êtres humains

⁸ Cf. documents 63/3 © *Construire l'Histoire* – Didier-Hatier éditions.

⁹ Par la suite, après les Accords d'Arusha, des Hutus dits « modérés » rejoindront le FPR comme Pasteur Bizimungu.

¹⁰ Arusha se trouve en Tanzanie, c'est là que se trouve le TPIR (Tribunal Pénal International pour le Rwanda).

¹¹ Cf. documents 63/4 © *Construire l'Histoire* – Didier-Hatier éditions.

continuent de mourir » (extrait de la lettre datée du 15 décembre 1999 adressée au président du Conseil de Sécurité des Nations-Unies par le secrétaire général¹²).

4.2 Le génocide

En 1994, suite à l'accident d'avion¹³ dans lequel Habyarimana trouve la mort, l'entourage hutu du président exécute les Tutsis. Ce génocide a duré 100 jours, d'avril à juillet 1994. Ce projet génocidaire semblait exister depuis plusieurs années même si certains ont remis en cause l'idée de planification. Durant ce génocide, les médias ont joué un rôle important dans le conditionnement des esprits et la propagande, notamment le journal rwandais *Kangura*¹⁴ et la *Radio Mille Collines* qui stigmatiseront les Tutsis. Le Hutu Power a également joué un rôle important. En effet, ce mouvement idéologique d'extrémistes hutus était partisan du nationalisme ethnique. Ils réclament le pouvoir aux Hutus dans un Rwanda purifié. Ils ont contribué au génocide contre les Tutsis et les Hutus modérés.

Voir également avec les élèves la notion de génocide (du grec *genos*, « race », avec le suffixe *-cide* signifiant le meurtre). Ce terme est entré dans le droit international pour désigner des actes « commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux » (voir article II de la Convention des Nations-Unies du 9 décembre 1948¹⁵).

Pour cette partie, on peut donner aux élèves les documents 102/1-2-3 du manuel d'histoire (Génocide et négationnisme) et leur demander de répondre aux questions figurant dans le chapeau introductif :

Que signifie le terme « génocide » ? Quels événements du XX^e siècle peuvent être qualifiés de « génocide » ? Que recouvrent les termes de « négationnisme » et/ou de « révisionnisme » ?

¹² Voir notamment les pages 28 et 29 de la lettre du 15 décembre 1999 adressée au président du Conseil de Sécurité par le secrétaire général (disponible sur : www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/1999/1257, page consultée le 3 février 2019).

¹³ L'avion a été abattu par un missile alors qu'il s'apprêtait à atterrir à Kigali. Cet événement est vu comme le déclencheur du génocide.

¹⁴ Cf. documents 63/3 © *Construire l'Histoire* – Didier-Hatier éditions.

¹⁵ Disponible sur : www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CrimeOfGenocide.aspx, page consultée le 3 février 2019.

1 Le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel :

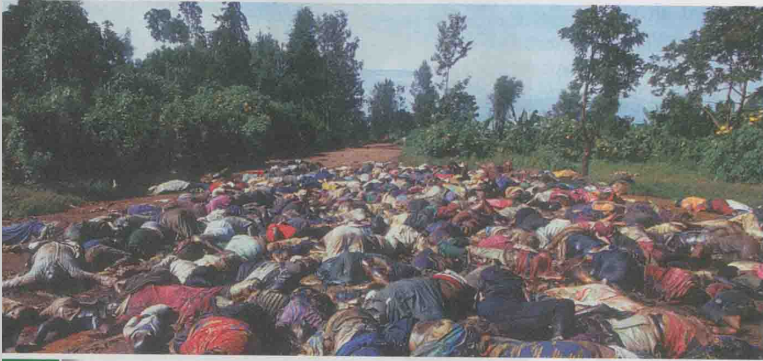
- a) meurtre de membres du groupe ;
- b) atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ;
- c) soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ;
- d) mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ;
- e) transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe.

Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies, le 9 décembre 1948, entrée en vigueur après ratifications le 12 janvier 1951 (D'après <http://www.unhchr.ch>, page consultée le 24 octobre 2007)

2 La définition du crime de génocide, forgée par Raphaël Lemkin¹ en 1944, puis complétée et adoptée par l'ONU, a (...) été pensée par référence aux persécutions nazies contre les minorités en Europe. Elle retient trois notions nécessaires à son identification : premièrement, la victime est un groupe national, racial, ethnique ou religieux ; deuxièmement, les membres de ce groupe sont tués pour leur appartenance à ce groupe ; troisièmement, le meurtre est planifié. Tous les génocides n'ont pas pour mobile le racisme. Mais sa marque y est presque toujours décelable : cause indirecte du crime, il en demeure une composante.

¹ Juriste américain d'origine juive polonaise

Yves TERNON, *Le siècle des génocides*, dans *L'Histoire* n° 214, octobre 1997, p. 48



3 Photographie, colline de Nyanza (Rwanda), 21-23 avril 1994

Document 102/1-2-3 © *Construire l'Histoire* – Didier-Hatier éditions

5. Le hors-texte

5.1 Le contexte d'écriture

Demander aux élèves d'expliquer la genèse de ce roman, le contexte d'écriture ainsi que le rapport de l'auteur avec la littérature. Ils pourront le découvrir en lisant la page 209 de la postface ainsi que l'entretien avec Joseph Ndwaniye réalisé par Rony Demaeseneer (pp. 225-228).

On y apprend que l'auteur fait un séjour au Rwanda en 2003. En quittant sa famille, il promet à sa fille de lui raconter son voyage. Il emporte avec lui un carnet qu'il remplira durant son séjour à la manière d'un journal intime :

« À part un bref retour au pays en 1997, c'est en 2003, au moment de partir pour quelques semaines au Rwanda, que l'auteur, qu'il n'est pas encore en fait, fait la promesse à sa fille de consigner dans des carnets les sensations, les émotions et surtout les échanges avec la famille qu'il pourra engranger lors de ce retour aux sources. Première promesse tenue puisque Joseph Ndwaniye revient en Belgique avec, dans ses bagages, plus d'une dizaine de cahiers noircis » (p. 209).

Ensuite, il y aura une rencontre déterminante avec Jean-Pierre Jacquemin qui le soutiendra dans l'élaboration de son roman.

5.2 Le paratexte

Avec les élèves, s'intéresser au paratexte. Cette notion a été mise au point par Gérard Genette, critique littéraire français et théoricien de la littérature. Le paratexte est tout ce qui touche au texte mais qui ne l'est pas. Il fonctionne comme une invitation à la lecture :

« On lui doit [à Gérard Genette] la notion de paratexte qui réunit justement tous les ensembles discursifs – mais aussi des unités non verbales, comme les illustrations des couvertures de livres – qui entourent un texte littéraire ou qui s'y rapportent. Le paratexte accompagne l'œuvre, en quelque sorte, pouvant ainsi en encourager ou même en faciliter la lecture. Chose certaine, il contribue à son inscription dans le « champ littéraire » (Bourdieu, 1991). Une distinction entre les éléments du paratexte interne et externe – par rapport au texte évidemment – conduit à deux autres notions : le péritexte et l'épitéxte. Rappelons simplement que le titre, la préface et la couverture du livre font partie du péritexte¹⁶. »

○ Le titre

Selon Umberto Eco, « un titre est déjà – malheureusement – une clef interprétative¹⁷ ». Pourquoi ? Demander aux élèves d'expliquer cette phrase.

S'attarder avec les élèves sur le rôle d'un titre et ses fonctions.

Selon Gérard Genette, le titre remplit **quatre fonctions** essentielles :

- ✓ une fonction de désignation ou d'identification : le titre sert à désigner un récit, à le nommer. Il est, en quelque sorte, sa carte d'identité ;
- ✓ une fonction descriptive : le titre donne des renseignements sur le contenu (titre thématique) et/ou sur le genre du récit (titre thématique) ;
- ✓ une fonction connotative : le titre renvoie à des significations annexes ;
- ✓ une fonction séductive : le titre met en valeur le récit et attire le lecteur par son mystère, sa concision...

Demander aux élèves ce que signifie le titre du roman *La Promesse faite à ma sœur*. Est-ce que le titre est bien choisi ? Renvoie-t-il directement au contenu du récit (choix frontal) ou, au contraire, indirectement (choix périphérique) ?

Attirer également leur attention sur les deux dernières phrases du roman : « Je ne t'abandonnerai plus. Je te le promets » (p. 205). Exercent-elles une fonction de clarification ? À qui le narrateur fait-il une promesse au départ ? Est-ce à sa sœur ?

¹⁶ ROY Max, « Du titre du livre et de ses effets de lecture », in *Protée*, vol. 36, n° 3, Chicoutimi, 2008, pp. 45-56 (article mis en ligne le 14 janvier 2009 disponible sur : www.erudit.org/fr/revues/pr/2008-v36-n3-pr2552/019633ar, page consultée le 3 février 2019).

¹⁷ *Id.*

La promesse est au cœur du récit. Comme relevé par Rony Demaeseneer dans la postface, le narrateur fait plusieurs promesses. La première promesse évoquée dans le récit est le point de départ de l'écriture de ce roman¹⁸.

« Une anecdote révélatrice peut-être ? Dans la notice qui lui est consacrée et disponible sur le site internet de l'AEB (Association des écrivains belges de langue française), une coquille, involontaire mais néanmoins significative, s'est infiltrée dans le titre de ce premier roman de Joseph Ndwaniye. On y lit : *Les Promesses faites à ma sœur*. Amusante coïncidence puisqu'au moment de rédiger ce commentaire, et avant d'avoir consulté la description bibliographique, nous avons effectivement pensé ce pluriel en relevant les différentes promesses, au moins au nombre de cinq, que recèle l'ouvrage » (pp. 221-222).

On reviendra sur les promesses dans le point « 7.1 Des promesses au nombre de cinq ».

Demander aux élèves de proposer un nouveau titre.

○ Les couvertures

Voici les deux versions des couvertures du roman (1^{re} et 4^e de couverture) :

La **première couverture** reproduite est celle publiée aux Impressions Nouvelles dans la collection « Espace Nord » en 2019. La **seconde** correspond à la première version du roman publiée aux Impressions Nouvelles dans la collection « For intérieur » en 2006. Cette collection explore le registre de l'écriture intime, de l'individuel et de l'universel, du personnel et de l'historique. La collection accueille des textes qui repoussent les frontières du genre : fragments d'une vie, autobiographie rêvée, confessions pudiques ou impudiques. La photo provient de l'album de famille de l'auteur. On y voit son frère et sa sœur au Rwanda.

Demander aux élèves de faire un travail sur les couvertures, repérer les éléments que l'on retrouve obligatoirement sur la première de couverture et la quatrième de couverture. Comparer les deux versions. À quoi sert une couverture illustrée ? Sont-ils sensibles à elle lors de l'achat d'un livre ? ...

¹⁸ Cf. *supra*, le point « 5.1 Le contexte d'écriture ».

Joseph Ndwaniye

La Promesse faite à ma sœur

ROMAN

Postface de Rony Demaesseneer

Jean est Rwandais et vit depuis de nombreuses années en Belgique, où il suit un chemin sinueux d'étudiant-travailleur étranger. Il s'y est marié et est devenu père de deux enfants. Il a toujours rêvé de rentrer un jour au pays et d'être accueilli en enfant prodigue par toute sa famille.

Il ne réalisera pas son rêve, hélas, d'abord faute d'argent, puis à cause du génocide qui s'est déroulé sous les yeux du monde entier et dans l'indifférence. Des centaines de milliers de ses compatriotes sont assassinés. Pourquoi sa sœur Antoinette fait-elle partie des victimes ? Où se trouve son frère jumeau porté disparu ?

Il décide enfin d'aller sur place éclairer ses doutes auprès de sa vieille mère, la seule rescapée de la famille. Au Rwanda, plus rien n'est comme avant, et le retour au pays sera aussi l'arrivée dans un univers devenu étranger. Jean ne reviendra pas indemne de ce voyage à rebondissements où tout, partout, rappelle les atrocités qui ont été commises.

Joseph Ndwaniye est né au Rwanda en 1962. Il a travaillé dans différents hôpitaux de son pays. Il vit en Belgique depuis une vingtaine d'années et travaille désormais au sein des Cliniques universitaires Saint-Luc de Bruxelles, dans un service pour patients ayant reçu une greffe de moelle osseuse. Après La Promesse faite à ma sœur (Les Impressions Nouvelles, 2007), il a publié Le Muzungu mangeur d'hommes (Aden, 2012) et Plus fort que la hyène (La Cheminante, 2018).



Prix : 8,5 euros
ISBN : 978-2-87568-412-7
D/2018/12.583/16



Couverture de l'édition 2019 © Espace Nord

Jean est Rwandais. Depuis de nombreuses années, il vit en Belgique où il suit un chemin sinueux d'étudiant-travailleur étranger. Il s'y est marié et est devenu père de deux enfants. Il a toujours rêvé de rentrer un jour au pays et d'être accueilli en enfant prodige par toute sa famille.

Il ne réalisera pas son rêve, hélas, d'abord faute d'argent, puis à cause du génocide qui s'est déroulé sous les yeux du monde entier et dans l'indifférence. Des centaines de milliers de ses compatriotes sont assassinés. Pourquoi sa sœur Antoinette fait-elle partie des victimes ? Où se trouve son frère jumeau porté disparu ?

Il décide, enfin, d'aller sur place éclairer ses doutes auprès de sa vieille mère, la seule rescapée de la famille. Et si elle lui avait caché une partie de la vérité dans une lettre qu'elle lui a fait parvenir quelque temps après les événements tragiques ? Au Rwanda, plus rien n'est comme avant, et le retour au pays sera aussi l'arrivée dans un univers devenu étranger. Jean ne reviendra pas indemne de ce voyage à rebondissements où tout, partout, rappelle les atrocités qui ont été commises.

Cependant, la grande surprise sera pour le lecteur de ce livre, qui ne ressemble en rien aux témoignages qui se sont multipliés sur le génocide au Pays des Mille Collines. La voix très authentique de Joseph Ndwaniye ne cherche pas à raconter les faits, mais à évoquer avec précision, dans une langue sobre mais très musicale, leurs répercussions dans la vie de tous ceux qui ont échappé aux assassinats.

Joseph Ndwaniye est né au Rwanda en 1962. Diplômé de l'Ecole d'Assistants Médicaux de Kigali, il a travaillé dans différents hôpitaux de son pays. Il vit en Belgique depuis une vingtaine d'années où il a obtenu les diplômes d'Assistant de Laboratoire, d'Infirmier Gradué et de Licencié en Gestion Hospitalière. Il travaille actuellement, au sein des Cliniques Universitaires Saint-Luc de Bruxelles, dans un service pour patients traités par la greffe de moelle osseuse. La promesse faite à ma sœur est son premier roman.

17 € EAN : 9782874492311 ISBN : 978-2-87449-23-1



Couverture de la première édition © Les Impressions Nouvelles

5.3 Une critique

Avec les élèves, lire l'article de Laurence VANPAESCHEN, « Quand Dieu se met aux abonnés absents », in *Le Carnet et les Instants*, n° 146¹⁹. Leur demander de dégager les grandes lignes de la critique. Qu'est-ce qu'une critique ? Quels éléments devons-nous impérativement retrouver dans une critique ?

Joseph Ndwaniye est rwandais, il a poursuivi en Belgique sa formation d'infirmier commencée à Kigali, y vit depuis une vingtaine d'années et travaille aujourd'hui dans un grand hôpital bruxellois. Jean, le protagoniste de son premier roman, a suivi le même parcours, sans doute nourri en partie de la biographie de l'auteur.

Si *La Promesse faite à ma sœur* parle du génocide qui a ravagé le Rwanda en 1994, il se démarque des nombreux témoignages qui ont été publiés depuis lors. Au travers du retour de Jean, c'est le Rwanda d'avant et d'après l'horreur qui est raconté, et les conséquences parfois ambiguës, mais toujours tragiques, du génocide sur la vie de ceux qui lui ont survécu.

Ce n'est que près de dix ans après les événements que Jean trouve enfin l'argent et peut-être aussi le courage nécessaires pour retourner au pays et tenter de trouver des réponses aux questions qui le torturent depuis que son pays « avait touché le fond, en avril 1994 [...] sous les yeux du monde entier qui ne s'était que timidement indigné » : pourquoi sa sœur Antoinette a-t-elle été assassinée avec son mari et ses enfants, et qu'en est-il de la disparition de son frère jumeau ?

Ce sont les *abazimu*, esprits des défunts qui l'accueilleront sur sa terre natale. Tous les morts de sa famille lui apparaissent, et le père, qui parle en leur nom, le charge de retrouver son frère, qu'il croyait mort. Il retrouve ensuite sa mère, elle bien vivante, avec qui il tentera de rompre les tabous et les pudeurs traditionnelles, et qui lui apprend l'emprisonnement de son jumeau soupçonné d'avoir pris part au génocide.

Lors de son périple vers la prison, dans les rues de Kigali et sur les collines de son enfance, Jean retrouve d'anciens compagnons, qui lui égrènent le sinistre chapelet des disparus, sous les machettes ou victimes de « la maladie du siècle ». Les vies ruinées par la douleur d'avoir perdu les êtres aimés, la culpabilité d'être en vie et de n'avoir rien pu faire, les rancœurs et le désespoir insurmontables envers les bourreaux et ceux qui les ont laissés faire. « La violence de la tragédie continuait de miner le pays malgré plusieurs années écoulées. Je l'avais reçue en pleine figure. Ses cicatrices se voyaient partout, sur les visages meurtris dont les expressions suffisaient pour expliquer ce que les mots hésitaient à dire. Chaque colline et chaque ville avaient leur signature du passage de l'horreur. »

Au terme de son voyage, Jean a tenu la promesse faite à son père, il a retrouvé son frère et entendu sa version des faits, ne pouvant plus que le laisser à la justice des vivants, les tribunaux populaires de la gacaca, en espérant qu'elle reconnaîtrait son innocence clamée.

Il lui restera à accomplir celle faite à sa sœur, quand elle lui apparaîtra à nouveau, peu après son retour à Bruxelles. Une promesse bien difficile à tenir : celle de trouver les responsables de la tragédie et d'empêcher que cela se reproduise jamais... Un serment qu'il fait pourtant, pour démentir le proverbe rwandais qu'il a tellement vécu dans sa chair en Europe, qui dit que « quand ton voisin souffre d'un point de côté, sa douleur ne t'empêche pas de trouver le sommeil ».

¹⁹ Disponible sur :

www.promotiondeslettres.cfwb.be/index.php?id=ndwaniyelapromessefaiteamasoeur (page consultée le 3 février 2019).

6. Entre écriture autobiographique et récit romanesque, un mode de fonctionnement

6.1 Définition de l'autofiction

Dans un premier temps, les élèves définissent personnellement le roman et l'autobiographie. Duquel de ces deux « genres » rapprochent-ils le récit ? Pourquoi ?

Dans un deuxième temps, voir avec les élèves ce qu'est une autofiction. Pour cette partie, se baser sur le dossier pédagogique consacré à l'autofiction réalisé par Stanislas Pays pour Espace Nord²⁰.

En partant du texte ci-dessous, définir l'autofiction (tout en montrant l'évolution de ce terme) :

« Originellement, le terme d'autofiction est un néologisme utilisé en 1977 par l'écrivain et critique universitaire français Serge Doubrovsky pour qualifier son roman *Fils* en réaction à la distinction entre autobiographie et roman autobiographique proposée deux ans auparavant par Philippe Lejeune dans *Le Pacte autobiographique*. Il s'agissait alors pour lui de se saisir d'une option repérée par Lejeune, mais laissée en suspens, selon laquelle un héros de roman déclaré tel peut avoir le même nom que l'auteur. Cette contradiction interne lui servit alors à mettre au point une écriture de soi qui serait à même de dire la complexité du psychisme humain, en alternative à l'autobiographie traditionnelle jugée dépassée et mensongère. Tout en assumant pleinement que tout récit de soi s'accompagne nécessairement d'une construction fictive de soi et relève finalement d'une interprétation, Doubrovsky dota son entreprise d'une ambition stylistique en prônant ce qu'il appelle "l'aventure du langage". Consistant à se laisser prendre par le flux des mots et des idées, celle-ci s'inspire essentiellement de la psychanalyse à laquelle l'écrivain (également patient) emprunte les principes de verbalisation et de l'association libre qui confèrent au langage spontané une fonction libératrice et révélatrice. C'est en ce sens que Doubrovsky dira plus tard que l'autofiction désigne avant tout "un récit dont la matière est entièrement autobiographique, la manière entièrement fictionnelle". À cette première définition d'une pratique autobiographique essentiellement ontologique et stylistique visant à rendre compte du foisonnement de la vie psychique et à lui donner une expression adéquate, ont succédé différentes interprétations du terme qui ont participé peu à peu à le complexifier et lui donner sa résonance actuelle, englobante. Jacques Lecarme et Vincent Colonna ont ainsi eu dans le domaine critique une action déterminante en proposant d'une part d'élargir le concept de Doubrovsky à d'autres œuvres littéraires antérieures et contemporaines, à savoir l'appartenance du texte au roman, et l'identité nominale entre l'auteur, le héros et le narrateur.

Ils remarquent à juste titre que l'homonymat n'est pas une garantie contre l'affabulation de même que l'étiquette "roman" ne prouve rien dans la mesure où elle peut servir à des stratégies d'auteur ou d'éditeur indépendantes de la nature même du texte. C'est dans ces conditions que l'autofiction a glissé peu à peu vers un sens principalement référentiel. La dimension de la fiction porterait plutôt sur le contenu narratif et aurait surtout avoir avec la "fictionnalisation de soi", selon la formule de Colonna. En tant qu'elle permettrait à l'auteur de se projeter dans des situations imaginaires, l'autofiction ne ferait en définitive que s'inscrire dans la tradition du roman autobiographique et de ses stratégies d'ambiguïté. Dans le même temps, Doubrovsky lui-même revenu plusieurs fois de sa conception, en la qualifiant notamment "d'autobiographie postmoderne", atténuant au fil du temps la référence à la psychanalyse pour revendiquer essentiellement une éthique du doute et une posture critique proche de la pensée déconstructiviste. Il rejette par ailleurs l'interprétation de Colonna qu'il juge abusive et affirme en contrepartie que l'autofiction ne peut se confondre avec le "roman autobiographique" où l'auteur, selon lui, se cache, ne prend pas de risques. Pour lui, l'autofiction est au contraire un genre engagé qui

²⁰ À télécharger gratuitement sur le site internet d'Espace Nord : www.espacenord.com/fiche/dossier-pedagogique-sur-lautofiction (page consultée le 3 février 2019).

implique audacieusement son auteur, le contraint à se présenter à visage découvert sans craindre de susciter le choc. C'est en grande partie cette posture radicale qui permet à ses adversaires d'assimiler régulièrement la pratique autofictionnelle à une certaine "littérature-réalité" sensationnaliste, et qui lui vaut aujourd'hui d'être souvent décriée et perçue comme spécialement impudique et exhibitionniste. Représentative néanmoins d'une "mutation culturelle" qui la dissocie de l'autobiographie classique, l'autofiction ne peut être réduite à une déviance ni même à un phénomène de mode. On ne lui doit rien de moins que d'avoir permis de révéler et préciser un territoire générique jusqu'alors particulièrement flou, voire sous-estimé, et d'avoir introduit dans l'espace autobiographique les virtualités du désir et du rêve admises comme parties prenantes de l'identité humaine au même titre que les réalisations concrètes d'une vie.

Retenons que deux acceptions prévalent aujourd'hui :

*La première, essentiellement stylistique, correspond aux textes qui amplifient sciemment le mouvement de fictionnalisation propre à tout récit de soi en réaction à l'impossibilité d'atteindre l'objectivité, mais sans pour autant désespérer de faire jaillir d'une écriture pulsionnelle des vérités insoupçonnées ou inavouables. Elle rejoint la conception doubroveskienne, à ceci près que l'identité entre auteur/héros/narrateur n'est pas toujours explicite.

*La seconde, parfois appelée "autofabulation", essentiellement référentielle, ressort d'une définition élargie, ayant à voir avec la "fictionnalisation de soi", la transposition fictionnelle où l'auteur, sous couvert de l'étiquette "roman", se met en scène dans des situations fantasmatiques qu'il n'a pas ou ne peut pas avoir vécues. Elle considère très souvent la fiction comme un moyen d'accès à la vérité, un "mentir-vrai"²¹. »

Ensuite, les élèves repartent de leurs réponses précédentes et reconsidèrent le roman de Joseph Ndwaniye au regard de cette définition de l'autofiction. Peut-on considérer *La Promesse faite à ma sœur* comme une autofiction ? Si oui, de quelle acception se rapproche le récit ? Les élèves nuancent leurs réponses en s'appuyant sur le texte ci-dessus et en illustrant leurs propos par des exemples tirés du récit.

Comme le précise Rony Demaeseneer dans sa postface, pour Joseph Ndwaniye, la fiction est le moyen d'appréhender des réalités vécues qu'il remodèle par le travail de transposition littéraire sous la forme de conte ou de roman. Son écriture est donc autobiographique, elle s'appuie sur des réalités concrètes, qu'elles soient géographiques (les paysages du Rwanda) ou historiques (le génocide de 1994). La littérature est donc un va-et-vient perpétuel entre le factuel et le fictionnel. Pour preuve, le point de départ de son roman se trouve être identique dans la réalité et dans la fiction : les cahiers qu'il a rapportés de son retour au pays dans lesquels il a consigné son expérience de voyage²². Ces cahiers sont, au départ, une promesse que Joseph fait à sa fille : consigner toutes ses émotions, ses impressions sur papier pour ne rien oublier à son retour afin de lui raconter le plus justement possible son voyage. Ses notes deviendront *La Promesse faite à ma sœur*. Dans ce roman, le héros, Jean, promet à sa femme de consigner ses notes de voyage dans des carnets afin de pouvoir lui raconter le plus fidèlement possible ce qu'il a vécu sur place.

6.2 La construction du récit

Demander aux élèves de repérer la structure du récit à la manière d'un story-board (découpage du scénario d'un film où chaque scène est illustrée par un ou plusieurs dessins).

²¹ PAYS Stanislas, *L'Autofiction*, dossier pédagogique, Bruxelles, Espace Nord, 2017, pp. 6-7.

²² Cf. *infra*, le point « 7.1 Des promesses au nombre de cinq ».

Cela donnerait ceci. Attirer l'attention des élèves sur la notion de double, de gémellité (*cf.* occurrences soulignées dans le tableau). Le double est au cœur du récit et des personnages²³.

Chapitre	Résumé
1	Enfance du narrateur/autobiographie
2	Jean, adulte, retour au Rwanda Accueil et discours des morts
3	Rencontre avec sa maman, le monde des vivants Découverte de ce qu'il est advenu de son <u>frère jumeau</u> Thomas
4	Découverte du pays + quête de son frère 1 ^{er} échec de cette quête mais rencontre avec <u>le 2^e père</u> de Thomas
5	Histoire de « Tante Véronique » (la Belge devenue rwandaise) Recherche d'un 4X4
6	Parcours initiatique, réminiscence. <u>Histoire de sa nièce Yvonne</u> (// à la sienne) Obtention du 4X4
7	Chemin vers la prison dans laquelle séjourne Thomas + rencontre avec Thomas (suite du parcours initiatique et accomplissement partiel de la quête)
8	Émission radio (p. 156) = mise en abyme + découverte de la maison natale et des <u>deux tombes familiales</u> (père) (écho du chapitre 1) + <u>deux histoires de femmes</u>
9	Départ avec sa maman pour aller voir Thomas + questions posées à Thomas pour comprendre
10	Retour à Kibingo avec sa maman (retour sur les tombes d'Ismaël et de son père) + discours avec les morts (accusation/défense) + départ

Les chapitres 1, 2 et 10 se répondent : enfance du narrateur au Rwanda et arrivée au Rwanda adulte après dix-sept ans et départ du narrateur, adulte, du Rwanda.

Le discours avec les morts encadre littéralement le récit (chapitres 2 et 10).

6.3 Quand la fiction s'empare du réel

La fiction est, pour l'auteur, le moyen d'appréhender une réalité difficile dont il n'est pas toujours aisé de parler. L'auteur a vécu le génocide de l'étranger, son récit n'est pas un témoignage. Il parle du génocide mais celui-ci est, pour lui, le moyen d'atteindre une sorte d'universalité dans un cadre plus large que celui de la perspective historique²⁴.

²³ *Cf. infra*, le point « 7.2 Les personnages ».

²⁴ *Cf. infra*, le point « 7.4 Les thématiques ».

En parlant de la condition humaine et de la souffrance qui n'est pas « rédemptrice mais aliénante », c'est à tous les hommes que Joseph s'adresse. Il montre leurs blessures, leurs souffrances lorsqu'ils se trouvent dans des situations où la notion même d'humanité a perdu son sens. En partant du génocide rwandais, l'auteur montre comment l'homme agit et réagit quand les valeurs morales ne sont plus. Et c'est en cela que les mots de Joseph s'adressent à tous les hommes car il touche à ce qui les constitue, à ce qui fait d'eux des Hommes.

L'auteur, à travers le narrateur, interroge la victime, le bourreau ou celui qui est soupçonné de l'avoir été, le spectateur. Qu'aurais-je fait à la place de Thomas ? Peut-on le juger ? Qu'est-ce qu'un homme est prêt à faire pour sauver sa peau ? À un moment donné, Jean se place en juge (p. 197), lui qui a vécu le génocide de l'étranger. Sa mère lui demande de ne pas juger en postposant la discussion (pp. 186-187). Elle pose elle-même l'interdit : celui de parler, de juger. Il reste un fils, un frère.

Nous reviendrons sur cette notion de culpabilité ci-dessous dans le point « L'Histoire de l'Humanité : des notions universelles ».

7. Au cœur du roman

7.1 Des promesses au nombre de cinq : promesse à sa fille, promesse à sa femme, promesse à son père défunt, promesse à sa sœur, promesse à lui-même et au lecteur²⁵

La promesse (définition selon le dictionnaire *Le Petit Robert*²⁶), c'est l'action de promettre, le fait de s'engager à faire quelque chose. Dans un sens littéraire, c'est une espérance donnée par un événement, une chose.

La promesse est donc à la fois une action, un engagement que l'on prend en promettant quelque chose. C'est également une annonce, un signe. Les promesses, au nombre de cinq, qui apparaissent dans le récit jouent sur ces deux définitions.

Demander aux élèves de relever ces cinq promesses.

La première promesse est extérieure au récit, c'est le point de départ du roman. Avant de se rendre au Rwanda, Joseph fait une promesse à sa fille : une fois sur place, il tiendra un cahier (sorte de journal de bord ou de journal intime) dans lequel il consignera toutes ses émotions, ses impressions pour ne rien oublier du voyage et pouvoir le lui raconter à son retour le plus fidèlement possible. Ses notes deviendront son premier roman *La Promesse faite à ma sœur*.

La deuxième promesse, qui se lit en miroir de la première, est interne au récit. Le héros, Jean, promet à sa femme de consigner ses notes de voyage dans un carnet afin de pouvoir lui raconter le plus fidèlement possible ce qu'il aura vécu sur place.

Attirer l'attention des élèves sur la thématique de la dualité qui est très présente dans le récit.

²⁵ Pour cette partie, s'appuyer sur les pages 221 à 223 de la postface.

²⁶ ROBERT Paul, *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1996.

La troisième promesse est une promesse faite à son père décédé, lorsqu'il revient au pays. Apprenant que son frère est prisonnier, il lui promet de le retrouver. Cette promesse est le lien entre le monde des vivants et le monde des morts²⁷.

La quatrième promesse renvoie au titre du récit à savoir *La Promesse faite à ma sœur*. Il fait effectivement une promesse à sa sœur Antoinette, décédée durant le génocide. Cette promesse apparaît à la fin du roman, « venant boucler la boucle ». Cette promesse est à la fois le lien entre le hors-texte et le texte mais également entre les deux mondes évoqués ci-dessus. Il lui promet de ne pas l'oublier.

La dernière et cinquième promesse est celle que l'auteur se fait à lui-même et au futur lecteur. En consignait ce voyage par écrit, il donne à l'écriture un pouvoir d'émancipation et de libération. Libération de quoi ? De la culpabilité de ne pas avoir été aux côtés des siens et de ne pas avoir mesuré avec précision l'étendue de ce qu'ils vivaient (p. 205). Le narrateur fait la promesse de ne plus les abandonner. Par l'écriture notamment, en annonçant peut-être le futur roman ? La fiction rejoint alors la réalité, Jean et Joseph ne font plus qu'un.

Les différentes promesses ont été tenues, excepté peut-être celle faite à sa sœur :

« Il lui restera à accomplir celle faite à sa sœur, quand elle lui apparaîtra à nouveau, peu après son retour à Bruxelles. Une promesse bien difficile à tenir : celle de trouver les responsables de la tragédie et d'empêcher que cela se reproduise jamais... Un serment qu'il fait pourtant, pour démentir le proverbe rwandais qu'il a tellement vécu dans sa chair en Europe, qui dit que "quand ton voisin souffre d'un point de côté, sa douleur ne t'empêche pas de trouver le sommeil"²⁸. »

7.2 Les personnages

Avec les élèves, lister les personnages principaux et les décrire.

Comparer Jean et Joseph. Jean porte la gémellité en lui, pas seulement via Thomas.

- Jean Seneza
- Mère de Jean
- Edouard Sembada (son père, décédé)
- Thomas (son frère jumeau)
- Antoinette (sa sœur décédée)
- Grand-mère paternelle (décédée)
- Yvonne (nièce de Jean)
- Nkundiye, dit « umusaza » le vieux, le sage (deuxième père de Thomas)

²⁷ Nous y reviendrons dans le point « Le dialogue par-delà la mort ».

²⁸ VANPAESCHEN Laurence, *Quand Dieu se met aux abonnés absents*, op. cit.

La gémellité (le double) intervient à différentes reprises :

- **Jean et, son frère jumeau, Thomas** : gémellité évidente et difficile à porter car ils ont vécu des vies complètement séparées ;
- **Jean et, sa nièce, Yvonne** : il s'en sent proche car son histoire ressemble à la sienne. « Son histoire d'enfance ressemblait beaucoup à la mienne. C'était pour cela aussi que j'avais une affection particulière pour elle, même si je ne la connaissais pas vraiment » (p. 70) ;
- **Jean, le personnage, et Joseph, l'auteur** : « Le personnage principal me ressemble beaucoup, c'est vrai. Il a quitté son pays natal, le Rwanda, depuis plusieurs années et il a vécu le génocide de l'étranger » (p. 210).

On attirera également l'attention des élèves sur les deux pères de Thomas. Umusaza devient à son tour le père de Jean : « Je tenais absolument à rencontrer le deuxième père de mon frère, que je considérais maintenant un peu comme le mien » (p. 94).

Jean porte la gémellité en lui mais c'est seul qu'il décide de retrouver son frère. Ce chemin jusqu'à la prison, il le vivra comme un parcours initiatique²⁹.

7.3 L'auteur et le narrateur

Demander aux élèves de décrire la narration. Faire des liens avec la biographie de l'auteur et montrer qu'à plusieurs reprises, l'auteur et le narrateur ne font plus qu'un. C'est très lisible dans la première partie du roman (enfance de Jean). En décrivant cette enfance, il décrit l'enfance de nombreux Rwandais de sa génération qui ont vécu dans les collines, dont les familles vivaient de l'élevage ou de l'agriculture. Nombreux sont les Rwandais qui ont été, enfants, envoyés chez leurs grands-parents pour être élevés.

Au préalable, redéfinir avec les élèves les éléments suivants : narration, narrateur, voix narrative, focalisation (ou point de vue narratif).

La narration est la façon dont est racontée une histoire. Cette façon détermine la nature et la quantité des informations qui sont transmises au lecteur par le biais du narrateur.

Le narrateur est le personnage qui raconte l'histoire (être de papier). Ce n'est pas l'auteur.

La voix narrative est la personne grammaticale à laquelle le récit est raconté (« je », « il »).

La focalisation (appelée aussi point de vue narratif) est la manière dont le narrateur voit et raconte :

- ❖ le narrateur peut être omniscient ;
- ❖ le narrateur peut être interne (au récit) ;
- ❖ le narrateur peut être externe (au récit).

²⁹ Cf. *infra*, le point « Le contexte médical ».

7.4 Les thématiques

○ La colonisation

La colonisation est évoquée dès le début du récit et le génocide³⁰ ne peut être compris sans qu'il y soit fait référence.

Demander aux élèves de repérer, dans le chapitre 1, les caractéristiques de la colonisation rwandaise. Quelles sont les manifestations concrètes de cette colonisation sur la colline de Kibingo ? Comment cette colonisation est-elle perçue par les Rwandais (à travers le personnage de Jean, enfant) ?

Les missionnaires allemands puis hollandais occupent le pays et modèlent la population locale à leur image. Ils construisent tout d'abord un lieu de culte pour convertir la population :

« Les premiers missionnaires protestants allemands, puis hollandais, vont bâtir le premier temple à la mesure de leurs ambitions de convertir les indigènes » (p. 5).

« Nos grands-parents qui avaient répondu en masse à l'appel de ces missionnaires avaient transmis avec beaucoup d'enthousiasme le message biblique à leur descendance » (p. 7).

Ensuite, ils construisent une école primaire et un hôpital :

« Ils avaient construit à proximité de leurs beaux logements une école primaire. D'après ma mère qui fut dans sa jeunesse leur élève, convertie de la première heure, une partie des locaux servirent pendant un certain temps à la formation des aides-accoucheuses » (p. 6).

« Pour manifester leur intérêt de soigner les corps de nouveaux adeptes au même titre que leurs âmes, les missionnaires choisirent le point culminant de la colline pour y implanter l'hôpital » (p. 8).

Enfant, Jean interroge son père sur l'acronyme figurant sur la façade de l'hôpital, FBI :

« Fonds du Bien-être Indigène, me répondit-il. Il se rappela que, quand il était jeune, c'était l'expression favorite des missionnaires qui, en mettant l'accent sur le bien-être des indigènes et non le leur, allaient donner plus de crédit à leur action médico-évangélique. Il me raconta combien il y eut des réticences de la part desdits indigènes très attachés à leurs traditions et qui se sentirent menacés quand on leur demanda d'invoquer Jésus à la place de leurs ancêtres. Ils ne virent pas d'un bon œil non plus l'arrivée des docteurs blancs qui leur donnaient des comprimés en les dissuadant de consulter les guérisseurs habituels. Ils ne voulaient pas des "sorciers blancs" » (pp. 11-12).

Dans ce dernier extrait, on ne peut que constater toute la méfiance des Rwandais à l'égard des missionnaires et la remise en question des raisons de leur venue. À compléter par cette phrase :

« À partir des terrasses de leurs habitations en briques cuites, ils [les missionnaires] s'offraient à peu de frais l'un des meilleurs panoramas du Pays des Mille Collines » (p. 6).

³⁰ Cf. *supra*, le point « 4. Le Rwanda ».

○ Le contexte médical

On ne peut comprendre l'œuvre de Joseph Ndwaniye sans comprendre son rapport au monde médical. Infirmier de formation, Joseph Ndwaniye travaille aux Cliniques universitaires Saint-Luc à Bruxelles dans le service d'hématologie pour adultes et enfants traités par la greffe de moelle osseuse. Le monde hospitalier l'a toujours fasciné et il hante ses récits. Son deuxième roman, *Le muzungu mangeur d'hommes*³¹, raconte l'histoire de Lies Van Der Heyden, un médecin venu remplacer le docteur Hendrickx à la tête de l'hôpital de Kavumu, un village rwandais. Il a également écrit *Plus fort que la hyène*³², un conte illustré qui s'adresse aux enfants souffrant de drépanocytose, une maladie génétique du sang.

Dans l'entretien accordé à Rony Demaeseneer (p. 230), il confie combien le monde médical a exercé sur lui une fascination dès le plus jeune âge. L'hôpital et l'école d'infirmières se trouvaient juste à côté de sa maison. Il y a d'ailleurs fait un stage avant de se rendre à Kigali et à Lomé, au Togo.

Dans la première partie du roman, la plus autobiographique, dès les premières pages, Jean raconte sa fascination pour l'hôpital, cette immense bâtisse construite par les missionnaires au sommet de la colline de Kibingo (pp. 8-14). Les souvenirs vont bon train : Juvénal (l'infirmier préposé aux injections qui marquera à jamais – la fesse gauche de – Jean), Salomon (celui qui fait tout dans l'hôpital) et les belles infirmières qui alimentent ses fantasmes.

Jean évoquera également le docteur Van Hoof, médecin-directeur de l'hôpital et ami de son père, qui poussera Jean à choisir la voie médicale.

Une phrase retiendra notre attention, celle prononcée par Juvénal et remémorée par Jean : « Il fallait souffrir pour être quelqu'un, pour guérir. La guérison n'attend-elle pas le patient au bout de la souffrance » (p. 9). Demander aux élèves de la comprendre et de l'expliquer au regard du récit et des événements de 1994. Cette phrase peut fonctionner comme une annonce des événements à venir et est à mettre en lien avec la page 213 de la postface :

« Au-delà de la vocation suscitée par la proximité avec le monde médical, le début de *La Promesse faite à ma sœur* agit comme le révélateur de la condition humaine où la souffrance n'est pas rédemptrice mais bien aliénante. Le narrateur qui est en quête d'une voie et de repères trouve, dans cette volonté de soigner, une certaine forme d'apaisement, de sérénité [...]. En se soignant lui-même, en s'émancipant, il prend également conscience que soulager la douleur de l'autre, c'est avant tout l'aider à se libérer. Le sentiment d'extrême sensibilité qui se dégage de ce premier chapitre provient sans doute de la tension qui se crée entre une écriture dépouillée non dépourvue d'ironie et l'engagement hautement moral que découvre le narrateur au contact du corps médical. Munie de ces intentions, l'écriture, toute en sobriété, annonce d'emblée, et de manière très subtile, une distance auscultatoire avec la suite du récit qui verra le retour du narrateur dans un pays où les corps et surtout les âmes sont marqués de manière indélébile par la tragédie du génocide. Un rapport étroit semble ainsi pouvoir être établi entre l'écriture fictionnelle émancipatrice et le dévouement humble du praticien au sens large » (pp. 212-213).

³¹ NDWANIYE Joseph, *Le muzungu mangeur d'hommes*, Bruxelles, Éditions Aden, 2012, 145 p.

³² NDWANIYE Joseph, *Plus fort que la hyène*, Bruxelles/Ciboure, La Cheminante Jeunesse, 2018, 61 p.

○ Un récit initiatique ? Transmission et identité

La Promesse faite à ma sœur est-il un récit initiatique ? Avec les élèves, définir ce qu'est un récit initiatique.

Le récit initiatique est un récit d'apprentissage au cours duquel un personnage, bien souvent le héros, évolue c'est-à-dire qu'il quitte un état pour un autre que l'on peut qualifier de plus avancé. Au cours de ce passage, le héros a grandi et a atteint une meilleure compréhension des choses, du monde et de lui-même. Bien souvent, le héros est, au départ, un enfant ou un adolescent qui passe à l'âge adulte. Il va alors subir des épreuves qui équivalent aux rites de passage, rencontrer des gens qui vont l'aider à avancer ou, au contraire, le freiner durant ce parcours.

Dans ce cas-ci, peut-on parler de récit initiatique ? Certes, quand nous rencontrons Jean, c'est un adulte qui retourne au Rwanda, son pays d'origine qu'il a quitté dix-sept ans plus tôt. Ce voyage s'apparente toutefois à un récit initiatique. Le héros évolue et subit une transformation. D'emblée, le retour au pays natal pose la question des racines et de la filiation. Jean a ce besoin de retrouver les siens, à la fois les membres de sa famille restés en vie (sa mère, son frère jumeau Thomas) et les membres défunts (son père, sa sœur, son frère) avec qui il dialoguera. Dès le départ, il retrouve donc ses parents. Le premier chapitre du roman est consacré à l'histoire de son enfance qu'il nous conte, le second raconte la rencontre avec son père et le troisième évoque la rencontre avec sa mère. Les trois premiers chapitres le replacent dans la position de l'enfant qu'il était. Le père le charge d'une mission : retrouver son frère jumeau, Thomas, emprisonné. Jean, retombé dans une « enfance symbolique », doit accomplir une quête qui a l'apparence d'un récit initiatique. Son père lui a fait une demande explicite mais Jean s'était donné cette mission dès le départ à savoir retrouver son frère pour comprendre les accusations qu'on lui porte, le rôle qu'il a joué durant le génocide et, par extension, comprendre le génocide et le fonctionnement de l'Homme dans pareille situation. Il a besoin d'obtenir des réponses aux questions qu'il se pose afin d'être apaisé.

Il rencontrera son frère à trois reprises, chaque rencontre marquant une étape dans la quête et le parcours initiatique. Avant de parler de ces trois rencontres, il faut d'abord évoquer la rencontre « zéro », celle qui n'a pas eu lieu entre Thomas et Jean mais qui a permis à ce dernier de rencontrer Umusaza, le deuxième père de Thomas (pp. 93-103) :

« Tu es revenu parce que tu voudrais savoir pourquoi ton frère est en prison, n'est-ce pas ? [...] Une nuit, en rentrant de son travail, ton frère fut menacé d'exécution par le chef de la barrière. Il doutait de l'authenticité de son statut de Hutu, malgré sa carte d'identité qui en faisait mention. [...] Le chef de la barrière lui ordonna de se présenter tous les jours à la barrière pour prouver qu'il n'était pas un traître. [...] Ces paroles me rassurèrent mais n'enlevèrent pas toute la frustration de ne pas pouvoir rencontrer Thomas ce jour-là » (p. 103).

Jean n'a pas pu rencontrer son frère, certes, mais ce qu'il apprend sur son frère (les raisons pour lesquelles il est en prison) le rassure. Il ne peut percevoir son frère comme un assassin, complice des génocidaires. Ce que lui dit Umusaza l'apaise.

Les trois rencontres entre Jean et Thomas marquent une gradation dans la quête qui est double, à savoir retrouver Thomas et comprendre les raisons qui l'ont amené en prison (en espérant que son frère ne soit pas un meurtrier). Lors de la première rencontre, la première partie de la quête est accomplie, les deux frères se retrouvent :

« Nous faisons abstraction de tous ceux qui nous entouraient. Il n'y avait qu'une seule rose parmi les roses qui comptait, et je le monopolisais. Les autres étaient restés au rang de prisonniers. Mon frère était

devenu libre dans mes bras, le temps d'une illusion. Il m'emprisonnait et ça ne me déplaisait pas » (p. 144).

Jean et Thomas sont des frères jumeaux, ils fonctionnent en miroir. Après cette première rencontre, Jean se sent abandonné :

« Le bref moment de grand bonheur que je venais de passer avec mon frère m'avait fait oublier, un instant, que c'était lui le prisonnier et moi l'homme libre. Je me sentis prisonnier de ma liberté » (p. 148).

Les rôles se sont inversés.

Lors de la seconde rencontre, Jean est accompagné de sa maman :

« Ce voyage était presque vital. C'était inespéré de nous retrouver de nouveau à trois, Thomas, maman et moi » (p. 183).

Il pose à son frère toute une série de questions pour comprendre les raisons de son emprisonnement :

« Quant à moi, je voulais enfin savoir de la propre bouche de Thomas de quoi il était accusé. Sa version des faits coïncidait avec celle qu'Umusaza, son deuxième père, m'avait donnée. Il dit : le responsable de la colline avait décidé des endroits stratégiques où devaient être dressées les barrières. Celles-ci étaient destinées à stopper les ennemis. Je fus obligé de m'y présenter quotidiennement avec les autres hommes pour défendre la nation contre les envahisseurs. Je ne pouvais pas refuser, au risque d'être versé dans le même panier, plutôt dans les mêmes fosses que ceux qui étaient assimilés aux soi-disant complices des assassins du président Habyarimana » (pp. 183-184).

Jean pose des questions, il obtient des réponses mais le doute subsiste :

« Était-il réellement un faux coupable, un vrai innocent, comme il le prétendait ? Je n'avais aucun élément objectif pour mesurer son rôle individuel dans cette tragédie collective » (p. 186).

La mère est mal à l'aise et souhaite postposer la discussion prétextant que ce n'est ni le lieu, ni le moment :

« Je sentais le malaise qui était le sien autour de ce sujet très sensible. C'était un déchirement pour elle. Ce n'est pas ici au sein d'une prison que cela doit se discuter, nous dit-elle. De toute façon cela ne va ressusciter ni Antoinette, ni son mari, ni leurs enfants. Elle se retrouvait au milieu d'un triangle tragique avec une fille assassinée, un fils assassin présumé, et un deuxième fils en train de jouer les juges » (pp. 186-187).

Le récit initiatique permet une meilleure compréhension des choses, du monde. Jean a besoin de savoir, il veut croire que son frère n'est pas coupable, qu'il n'est pas un assassin. On ne peut pas vivre en ne sachant pas. Depuis plusieurs années, Jean vivait dans le « brouillard » qui s'est levé en partie, même s'il sait pertinemment que la seule parole de son frère ne suffit pas.

La troisième rencontre est différente des deux précédentes. Jean est de retour chez lui depuis quelques jours, il regarde la télévision lorsque son esprit s'évade et se rend chez son frère. Il poursuit en toute logique la conversation entamée lors de sa deuxième visite à laquelle sa mère a mis fin. Il assaille son frère de questions (p. 196). Cette rencontre vient clôturer le récit. Thomas apporte une « réponse-miroir » à Jean et sa quête :

« Toi aussi, tu aurais dû être là quand chuta l'avion de l'ancien président, ajouta-t-il. Tu aurais dû être présent, non pas pour sauver ton pays du naufrage, mais pour partager la souffrance avec nous. Qu'aurais-tu fait à ma place ? » (p. 197)

Cette dernière question sonne comme une évidence et renvoie au jugement que Jean a tenté de poser à l'égard de son frère jumeau. La présence de l'un au moment des faits est le pendant de l'absence de l'autre au même moment³³. En posant cette question à Jean, Thomas le renvoie à sa propre culpabilité, celle ne pas avoir été là. Il le renvoie également à sa condition d'homme, condition de tout un chacun.

La quête de Jean, c'est la quête d'un homme qui a été loin des siens pendant dix-sept ans et qui a eu besoin de retrouver ses racines. Cela fait dix-sept ans que Jean a quitté les siens, qu'il est loin de chez lui. Il est à présent père et a besoin de se « remettre » dans la filiation. Il a besoin de retrouver concrètement sa place dans la filiation. Cela ne peut se réaliser que par les retrouvailles avec les siens, morts ou vivants. Il est donc obligé de se rendre sur place pour s'inscrire dans cette chaîne familiale. Nous sommes tous issus d'un homme et d'une femme et, à notre tour, nous transmettons. Jean a besoin de retrouver les siens (retrouver ce qu'il a reçu, ce qui le constitue, ce qui fait son identité) pour, à son tour, assurer la filiation, la transmission (ce qui renvoie aussi au carnet que Jean noircit pour garder la trace et assurer la transmission). On s'inscrit tous dans une histoire familiale. Réfléchir avec les élèves à cette question de la transmission, à ce qui fait l'identité.

On retrouve cette thématique de la filiation dans *La Promesse faite à ma sœur* mais également dans le conte *Le Rêve*, publié dans le cadre de la Fureur de lire 2013³⁴.

Faire lire *Le Rêve* aux élèves et leur demander ce que cette plaquette apporte au sujet de la transmission et de la question de l'identité. Comparer sur ce thème Jean et le narrateur du conte.

Pour clôturer cette partie, lire avec les élèves le passage sur « le caillou de ses rêves » (p. 160). Cet extrait est très significatif dans le cadre du récit initiatique, il fait le lien entre l'enfant que Jean était et l'adulte qu'il est devenu.

○ La figure féminine

La femme joue un rôle primordial dans ce récit. Elle a différents visages, celui de la grand-mère, de la mère, de la sœur, de l'amie, de l'infirmière ou d'une inconnue. La vie de Jean est ponctuée par ces rencontres féminines qui seront autant de guides, de repères, de sources d'inspiration et de réflexion.

Demander aux élèves de repérer les différentes figures féminines qui apparaissent dans le récit et de spécifier le rôle qu'elles ont tenu par rapport au narrateur et ce qu'elles lui ont apporté.

À lister : sa grand-mère, sa mère, sa sœur Antoinette, les infirmières de l'hôpital, Violaine, l'inconnue qu'il charge sur la route (pp. 167-169), « Tante Véronique » (pp. 107-108).

³³ Cf. *infra*, le point « L'Histoire de l'Humanité : des notions universelles ».

³⁴ Ce conte est disponible sur simple demande à l'adresse suivante : fureurdelire@cfwb.be.

○ La place de la religion

Dès le départ, la religion est omniprésente dans le récit. Évoquée d'emblée par la construction de l'église par les missionnaires chrétiens et la volonté de ces derniers de convertir la population locale, le récit fait sans cesse allusion à Dieu, tantôt pour l'implorer, tantôt pour critiquer son absence.

Jean évoque la dévotion de sa mère qui l'attend en lisant la Bible. Son histoire a été elle-même marquée par les prières et les églises, il relate cela non sans humour :

« Je passai devant l'église Sainte-Rita, lieu chargé de symboles pour moi. Tous les matins, on pouvait y croiser les sœurs de la congrégation du même nom, ainsi que leurs étudiantes de l'École normale, venues faire les prières. Les jeunes célibataires de la ville, dont je faisais partie, avaient aussi l'habitude de venir à l'église. Ce n'était pas seulement pour écouter les lectures liturgiques qui y étaient proposées, mais aussi et surtout pour admirer les lectrices chargées de les exécuter. Au retentissement du dernier "amen", nous glissions des petits rendez-vous dans les poches de leurs uniformes, à l'insu des bonnes sœurs surveillantes. C'était souvent pour le dimanche après-midi, à la fin du match de football, coïncidant avec leur promenade du soir. Leur présence quotidienne dans ce sacré endroit ne signifiait pas pour autant qu'elles étaient des saintes nitouches » (p. 82).

Mais comment peut-on croire en Dieu au moment du génocide ? À plusieurs reprises, des passages relatent cet « abandon » du peuple rwandais par Dieu :

« Dieu passe la journée ailleurs, mais n'oublie jamais de rentrer au Rwanda. C'est ce que tous les Rwandais croyaient. Mais dès la nuit du 6 avril, il posa ses valises ailleurs. Pour une fois, il avait oublié de redescendre sur le pays. C'était le mois où il n'aurait pas dû. Même lui, il avait failli à son rôle de protecteur » (p. 107).

Les Rwandais vont justifier l'absence de Dieu : il aurait oublié de revenir. Le « même lui » renvoie à la culpabilité de Jean³⁵.

Réfléchir avec les élèves à la place de Dieu dans la société ? Comment continuer à croire après un tel drame ?

○ Le dialogue par-delà la mort (et après le génocide ?)

Pour cette partie, prendre appui sur les pages 231 et 232 de l'entretien réalisé par Rony Demaeseneer.

Demander aux élèves quel est le rôle attribué aux morts dans le récit. Leur faire lire l'entretien de Joseph sur ce point pour compléter leurs réponses. Pour Joseph, faire intervenir les défunts est indispensable. Pourquoi ?

Ce discours avec les défunts est capital. Il encadre le récit. Au chapitre 2, dès son arrivée au Rwanda, Jean est confronté aux défunts de sa famille (pp. 52-59). Il ne semble pas perturbé par cette rencontre. La peur est chassée par la voix calme et apaisante de son père :

« Tu ne rêves pas, c'est bien moi. Tu ne pourras pas me toucher mais je suis bien là. Comment est-ce possible ? Ce sont des choses qui ne s'expliquent pas. Il faut les vivre sans se poser de questions » (pp. 52-53).

³⁵ Cf. le point suivant.

Cette confrontation est déterminante, Jean apprend que son frère est toujours en vie et qu'il est chargé de le retrouver. Il découvre également comment sa sœur et les siens ont péri et le mode de fonctionnement de ce qui se trouve « de l'autre côté du mur ».

Au chapitre 10, le discours avec les défunts vient clôturer le récit. Contrairement au chapitre 2 où seul le père prend la parole, tous parlent et s'adressent à Thomas et à Jean. Nous sommes dans un dialogue entre vivants et morts, entre le Rwanda et la Belgique. En effet, Jean est devant la télévision, chez lui, à Bruxelles, lorsque son esprit se met à voyager. Ce dernier chapitre éclaire les notions de culpabilité, de responsabilité et de pardon.

○ L'Histoire de l'Humanité : des notions universelles

La culpabilité, la responsabilité et le pardon sont trois notions centrales dans le récit, elles lui confèrent une portée universelle, à travers un langage s'adressant à tout un chacun, où qu'il soit.

Demander aux élèves de relire le dernier chapitre et de comprendre, à la lumière de celui-ci, les trois notions évoquées ci-dessus. Au préalable, ensemble, définir ces trois notions (issues du dictionnaire *Le Petit Robert*).

La responsabilité :

- ❖ l'obligation de réparer le dommage que l'on a causé par sa faute, dans certains cas déterminés par la loi ;
- ❖ l'obligation ou la nécessité morale, intellectuelle, de réparer une faute, de remplir un devoir, un engagement.

La culpabilité :

- ❖ état de celui qui est coupable ;
- ❖ sentiment par lequel on se sent coupable, qu'on le soit réellement ou non.

Le pardon :

- ❖ action de pardonner (c'est-à-dire tenir (une offense) pour non avenue, renoncer à en tirer vengeance).

LA RESPONSABILITÉ ET LA CULPABILITÉ

La culpabilité traverse l'ensemble du roman et se vit aussi bien à travers des personnages comme Jean (qui n'était pas présent au moment du génocide et qui se sent donc coupable de ne pas avoir été là, aux côtés des siens), qu'à travers des personnages présents au moment des faits comme Thomas (accusé d'avoir participé au génocide), ou des survivants (qui culpabilisent d'être toujours en vie et de ne pas avoir réussi à empêcher les massacres).

Lire avec les élèves l'article « Tueurs en série et acteurs de génocide (pour que tuer devienne facile)³⁶ » de Daniel ZAGURY, expert-psychiatre, dont voici un extrait :

« Le clivage fonctionnel permet la parenthèse génocidaire, en coupant provisoirement toute association entre ses propres valeurs, sa propre histoire et les victimes. Point n'est besoin de traumatisme désorganisateur précoce irreprésentable, de déchirure du Moi, comme chez le tueur en série. On clive juste le temps de se faciliter le passage à l'acte. C'est un mécanisme transitoire et réversible, nécessaire au but immédiat. On ne recommencera pas forcément à tuer, mais ce n'est pas impossible. On connaît l'image saisissante, devenue cliché, du chef de camp de concentration, rentrant chez lui et jouant Mozart au piano, entouré de têtes blondes. En lisant *Une saison de machettes*, on ne peut qu'être saisi de la façon dont ces hommes partent en groupe le matin, comme pour aller au travail, rentrant le soir pour se livrer aux bavardages et aux libations d'après le labeur. La deuxième étape de ce travail psychique homicidaire, consiste en un renversement, une subversion des références morales : je ne sors plus du rang en devenant un criminel, en transgressant la loi et en me mesurant à Dieu ; non, c'est même le contraire, j'agis au nom de mes chefs, de mes supérieurs, d'une idéologie. J'agis au nom d'un idéal conformiste, par obéissance. Je renforce mon appartenance identitaire. D'ailleurs, les autres font comme moi et si je n'y allais pas, je ferais preuve d'un manque de courage. Le mal partagé devient un bien collectif. Le mécanisme suivant consiste à chosifier l'autre, à le mettre au rang d'animal. Les Hutus ont employé à propos des Tutsis les mêmes métaphores bestiales que les nazis. Tuer un juif, c'était débarrasser la terre d'un cancrelat, d'un pou, d'un rat, d'une vermine, soit les animaux perçus comme les plus répugnants de l'échelle animalière. Cette déshumanisation de l'autre va de pair avec la robotisation de soi, au nom d'un idéal collectif et d'une obéissance à des ordres. Il s'ensuit une indifférence radicale à l'autre. La haine est un obstacle. Le mépris n'est même pas nécessaire. Le sujet encore vivant n'est plus que l'étape qui précède sa destruction programmée. Moins il y a d'affects, plus le meurtre est aisé. C'est le premier pas qui compte. La force de l'habitude fait le reste. Enfin, il s'opère en eux une mise entre parenthèse temporaire. Le passé est gommé, tandis que l'avenir est projeté dans un futur purifié (Sophie de Mijolla-Mellor, 2011) où l'on serait enfin débarrassé des poux, des cancrelats et des vermines. C'est l'avenir radieux qui guide le geste du tueur. Entre ces deux périodes, survient le temps du crime, comme une parenthèse entre deux saisons. Si toutes ces mises en condition psychiques sont efficaces, tuer devient aisé. Non seulement plus rien désormais ne s'y oppose, mais au contraire tout y conduit. »

Demander aux élèves comment la responsabilité et la culpabilité s'incarnent dans les personnages de Jean et Thomas.

Pour trouver les éléments de réponse, inviter les élèves à relire le chapitre 10. Ce dernier chapitre est l'apothéose du récit et lui donne une dimension universelle en pointant les responsabilités de chacun et la culpabilité qui en découle. Tous les personnages s'interpellent lors d'une rencontre improbable entre les vivants et les morts.

C'est d'abord Jean qui interpelle Thomas, voulant obtenir des réponses aux questions qu'il lui a posées lors de sa deuxième visite à la prison en compagnie de sa mère. Les questions fusent sans qu'il puisse les retenir. Il ne peut supporter l'idée que son frère soit un assassin et il a besoin d'entendre de sa propre bouche qu'il n'a tué personne. Il le soumet à un véritable interrogatoire pour apaiser ce besoin viscéral de connaître la vérité, mais pas n'importe laquelle... celle qu'il a envie d'entendre. En guise de réponse, Thomas lui propose d'interroger les « vrais » coupables, ceux qui ont fui dès que les Tutsis ont repris le contrôle. Il lui signifie implicitement que s'il est coupable, il n'est pas le seul et qu'il est injuste de lui faire porter toute la responsabilité du drame. Nous pouvons effectuer un parallèle avec la

³⁶ ZAGURY Daniel, « Tueurs en série et acteurs de génocide (pour que tuer devienne facile) », in *Topique*, n° 117, avril 2011, pp. 19-28 (disponible sur : www.cairn.info/revue-topique-2011-4-page-19.htm, page consultée le 3 février 2019).

théorie du bouc émissaire de René Girard. La collectivité a besoin d'un bouc émissaire sur lequel il va rejeter la faute, il n'est pas nécessairement innocent mais en tout cas pas plus coupable qu'un autre.

Thomas interpelle à son tour son frère en lui demandant ce qu'il aurait fait à sa place. Cette question l'amène à réfléchir sur la position de juge qu'il adopte en interrogeant son frère. De quel droit juge-t-il ? Qu'aurait-il fait s'il avait été à la place de son frère, le « T » sur sa carte d'identité ?

« Ne m'aurait-elle [sa conscience] peut-être pas amené dans le camp des exécutants de l'horreur ? Aurais-je eu le temps de me poser des questions comme je le fais maintenant ? Peut-être que le mot inscrit sur ma carte d'identité et commençant par la huitième lettre de l'alphabet, "H", m'aurait servi de passe-droit. Pourtant ma sœur et son mari étaient identifiés par la même consonne ! J'aurais refusé de devenir chef de barrière. D'accord, mais quelle marge de manœuvre aurais-je eu ? » (p. 197)

Qu'aurait-il fait ? Cette question le taraude.

Pour ceux qui désirent aller plus loin : voir avec les élèves le concept philosophique de la « banalité du mal » développé par Hannah Arendt après avoir assisté au procès d'Eichmann ou l'expérience de Stanley Milgram relative à la soumission à l'autorité.

Pour Jean, la culpabilité porte sur le fait de ne pas avoir été là, aux côtés des siens. Son frère lui rappelle³⁷ qu'il n'a pas partagé leur souffrance. Il culpabilise également de porter un jugement sur son frère alors que lui-même ne peut savoir comment il aurait agi s'il avait été présent au moment des faits.

Jean est ensuite interpellé par sa sœur qui lui demande de tenir une promesse : trouver les responsables de son calvaire et faire en sorte que cela ne se reproduise pas. Elle le charge d'une mission tout en lui reprochant de ne pas être intervenu alors qu'il était en Europe. Il ne pouvait pas ne pas être au courant de ce qui se passait au Rwanda. Elle assimile son frère à l'Europe entière qui n'a pas réagi alors qu'elle était au courant. La communauté internationale est interpellée à plusieurs reprises dans ce récit pour son manque de réaction face au génocide. Son neveu, le fils de sa sœur, enchérira en lui disant qu'il a préféré rester dans son confort européen plutôt que de tenter de sauver les siens. Son beau-frère tente de calmer son fils :

« Sa présence n'aurait pas empêché la catastrophe. Il aurait peut-être subi le même sort que nous. Même les forces de l'ONU n'ont pas fait mieux alors qu'elles étaient sur place et qu'elles en avaient les moyens. N'oublions pas de leur demander des comptes aussi » (p. 201).

Jean chargera également la communauté internationale :

« Quant à ces "Bwana"³⁸, les plus grands d'entre nous qui gouvernent le monde, je leur dis qu'ils méritent au moins la même sentence que mon frère. Ils auraient dû agir pour empêcher le drame. Ils en avaient le pouvoir. Ce sont eux qui devraient être confrontés aux questions de Violaine, Antoinette, Umusaza et les autres. Eux, ils ont les réponses que le commun des mortels ignore » (p. 204).

Jean se sent responsable : « Après tout, n'avais-je pas ma part de responsabilité dans ce qui s'était passé » ? (p. 201)

Ensuite, le fils de Thomas, Esdras, intervient et prend la défense de son père. À ce moment-là, la rencontre prend fin :

³⁷ Cf. *supra*, le point « Un récit initiatique ? Transmission et identité ».

³⁸ Désigne les colons blancs.

« Je ne voyais pas comment me sortir de ce débat passionné entre mes vivants et mes morts. Soudain, mon esprit me ramena dans la réalité juste au moment où le match de football devenait plus passionnant. C'était comme s'il voulait me soustraire aux questions franches de la jeune génération qui nous mettaient, chacun, devant nos responsabilités » (pp. 202-203).

Il est difficile pour Jean, pour l'Homme, de faire face aux questions de la jeune génération lorsque celle-ci l'interpelle sur ses propres responsabilités. Comment sera leur « demain » ?

Pour prolonger le sujet :

- lire également l'article « Crime de masse et responsabilité individuelle » de Françoise Digneffe, professeur de criminologie à l'UCL³⁹ ;
- faire écouter aux élèves l'entretien de Damien Vandermeersch⁴⁰, avocat général à la cour de cassation, professeur à l'UCL et juge d'instruction sur le dossier Rwanda à propos du génocide dans l'émission « Le Bar de l'Europe ». L'entretien a également été retranscrit et est disponible au format PDF⁴¹.

LE PARDON

Le mot « pardon » apparaît à la fin du récit, dans la bouche de Jean qui l'adresse à sa sœur :

« Toi, ma sœur, par ta discrétion tu n'as jamais fait de vague même quand tout tourbillonnait autour de toi. Tu étais souvent en retrait, mais ta présence n'échappait à personne. Ceux qui t'ont fait disparaître dans la honte, ne se doutaient pas que j'allais te revoir en pleine lumière. Pendant ta souffrance, jusqu'à la mort, je menais un autre combat, celui de la survie au pays des Blancs. En luttant pour garder la tête au-dessus de l'eau, je n'ai pas pu mesurer l'étendue de l'horreur que tu vivais. Je t'en demande pardon. Là, en Europe, j'ai pu vérifier le proverbe de chez nous qui dit que "quand ton voisin souffre d'un point de côté, sa douleur ne t'empêche pas de trouver le sommeil". Pour toi, je vais veiller à le démentir. Maintenant que je vais mieux, je prends conscience de ce que tu as enduré » (pp. 204-205).

Ce passage, ces derniers mots sont importants, avec en filigrane la question de l'exil. Il implore le pardon de sa sœur, il n'a pas pu être là pour elle mais il va, à présent, tenter de l'être. Le pardon revêt l'aspect d'une promesse, celle désormais d'être toujours à ses côtés. Il cite un proverbe rwandais pour « justifier » son absence. En utilisant l'appellation « de chez nous », il montre son appartenance à la communauté rwandaise et relate l'exil. Sa vie d'exilé n'a pas été facile, il n'allait pas bien. Il n'amène pas une gradation des difficultés mais explique, via le proverbe, que ses difficultés ont empêché sa présence aux côtés des siens au moment du génocide. À présent, il va mieux.

³⁹ DIGNEFFE Françoise, « Crime de masse et responsabilité individuelle », in *Champ pénal/ Penal field*, XXXIV^e Congrès français de criminologie, Responsabilité/Irresponsabilité pénale, 14 septembre 2005 (disponible sur : <http://journals.openedition.org/champpenal/66>, page consultée le 3 février 2019).

⁴⁰ « Le génocide rwandais, entretien avec Damien Vandermeersch » interrogé par Paul Germain dans l'émission « Le Bar de l'Europe » sur TV5 Monde, 11 juillet 2014, 8'30'' (disponible sur : <https://enseigner.tv5monde.com/fiches-pedagogiques-fle/le-genocide-rwandais-entretien-avec-damien-vandermeersch>, page consultée le 3 février 2019).

⁴¹ Disponible sur : enseigner.tv5monde.com/download/5954/2675 (page consultée le 3 février 2019).

« L'autre jour, tu m'as demandé de retrouver les vrais coupables de notre tragédie » (p. 205). Il fait sienne la tragédie qu'il avait jusqu'ici gardée à distance. Il la prend littéralement « à bras-le-corps » et s'engage aux côtés de sa sœur. Il lui fait la promesse de ne plus l'abandonner et de la faire vivre. En intégrant sa douleur, il sort sa sœur de la mort. N'est-ce pas la plus belle des promesses ?

8. Des compétences en français

Parler

UAA 4 : défendre oralement une opinion et négocier + UAA 5 : s'inscrire dans une œuvre culturelle / transposer

- Par groupe de six, mettre en scène le procès de Thomas (un moment). Distribuer les rôles (un juge, deux avocats (défense et accusation), deux témoins = deuxième père (défense) et voisine (accusation), un accusé = Thomas). On peut imaginer des personnages supplémentaires (comme un journaliste par exemple).

UAA 6 : relater des expériences culturelles

- Réaliser un blog littéraire sur lequel vous présentez Joseph Ndwaniye et commenter *La Promesse faite à ma sœur*. Montrer préalablement aux élèves des blogs littéraires sur la toile afin qu'ils comprennent ce qu'on attend d'eux.

UAA 6 : relater des expériences culturelles

- Aller à la rencontre de la peinture et présenter oralement une œuvre picturale qui évoque le génocide et qui vous a touché. Expliquer pourquoi.

Écrire

UAA 2 : réduire, résumer, comparer et synthétiser

- Demander aux élèves de réaliser, à partir du roman *La Promesse faite à ma sœur*, une plaquette à l'instar de celle écrite par Joseph, intitulée *Le Rêve*, publiée dans le cadre de la Fureur de lire⁴².

UAA 5 : s'inscrire dans une œuvre culturelle / transposer

- Découvrir le travail de l'artiste turc Ugurgallen en allant sur sa page Instagram : www.instagram.com/ugurgallen. À la manière de cet artiste, réaliser un photomontage à partir de deux ou trois clichés dénonçant le génocide rwandais.

UAA 5 : s'inscrire dans une œuvre culturelle / amplifier

- Imaginer que le procès ait lieu. Rédiger les conclusions du procès ou imaginer que vous êtes journaliste et que vous devez faire un article pour votre journal.

⁴² Les plaquettes sont disponibles sur simple courriel à l'adresse suivante : fureurdelire@cfwb.be.

UAA 5 : s'inscrire dans une œuvre culturelle / transposer

- À la page 85, Jean évoque le lac Kivu et son eau chargée de souvenirs. L'histoire qu'il conte est proche de celle contée par Lamartine dans son poème intitulé « Le Lac ». À la manière de Lamartine, transformer ce passage du récit en poème.

UAA 3 : défendre une opinion par écrit

- Imaginer que vous êtes un des personnages du récit et rédiger une lettre à un destinataire (appartenant au récit) pour justifier un acte, une décision que vous avez prise.

UAA 6 : relater des expériences culturelles

- Rédiger une carte postale au narrateur ou à l'auteur pour exprimer ce que le roman vous a apporté.

UAA 5 : s'inscrire dans une œuvre culturelle / transposer

- Réaliser une bande dessinée collective. Afin de réaliser celle-ci, utiliser le storyboard. Diviser la classe en groupes de quatre ou cinq personnes. L'idéal est que chaque groupe réalise cinq planches pour illustrer deux chapitres du roman. Au préalable, voir avec les élèves comment réaliser une BD et dessiner les personnages principaux afin que le modèle soit le même pour tous.

UAA 5 : s'inscrire dans une œuvre culturelle / transposer

- Imaginer qu'un producteur de film s'intéresse au roman. Il vous propose de réaliser l'affiche du film.

UAA 6 : relater des expériences culturelles

- Lire l'entretien de Joseph réalisé par Rony Demaesener⁴³ intitulé « Dans l'intimité de la bibliothèque de Joseph Ndwaniye ». Par deux, réaliser un entretien similaire dans votre bibliothèque... en faisant référence aux livres qui vous ont marqués.

Lire

UAA 6 : relater des expériences culturelles

- Lister avec les élèves des productions artistiques ou des références culturelles propres au Rwanda (peinture, sculpture, vocabulaire...). La production ou la référence doit être en lien avec le livre. À partir de là, imaginer une présentation du Rwanda. Par deux ou trois, réaliser un petit exposé sur la (les) production(s) ou référence(s) reçue(s). Un panneau doit servir de support à la présentation. Une recherche documentaire est nécessaire pour effectuer ce travail (mobilisation de l'**UAA 1** : rechercher / collecter l'information, et en garder des traces, ainsi que de l'**UAA 2** : réduire, résumer, comparer et synthétiser).

⁴³ DEMAESENER Rony, « Dans l'intimité de la bibliothèque de Joseph Ndwaniye », in *Le Carnet et les Instants*, n° 201, janvier 2019 (disponible sur : <http://revues.be/le-carnet-et-les-instants/305-le-carnet-et-les-instants-201/788-dans-l-intimite-de-la-bibliotheque-de-joseph-ndwaniye> (page consultée le 3 février 2019)).

UAA 2 : réduire, résumer, comparer et synthétiser

- L'épreuve du storyboard peut prendre place ici. Réaliser le storyboard du roman. Préférer le découpage en chapitres. Ce storyboard, une fois réalisé, pourra servir à la réalisation de la BD⁴⁴.

9. Conclusion

« Je ne t'abandonnerai plus, je te le promets. »

(La Promesse faite à ma sœur, p. 205)

Le roman de Joseph Ndwaniye se termine sur ces mots que Jean dit à sa sœur, Antoinette. Il lui promet la vie par-delà la mort. À travers lui, à travers ses mots, à travers ce roman, Antoinette existera, les « Antoinettes », victimes du génocide de 1994, existeront. En laissant le génocide à distance, physiquement mais aussi mentalement (en occultant volontairement ce qui s'est réellement passé), Jean a « abandonné » sa sœur. Par ce retour au pays, ses conversations avec les survivants et les défunts, Jean les a retrouvés et il s'est retrouvé. « Maintenant que je vais mieux, je prends conscience de ce que tu as enduré » (p. 205). La prise de conscience se fait jour. Jean en a fini avec ses douleurs, il peut à présent aller à la rencontre de celles des autres :

« Une sorte de délivrance que la conclusion ouverte du livre vient confirmer. En proposant un tel terme, l'auteur laisse la liberté au lecteur d'imaginer la suite qui serait la mise en forme de ses notes, le projet d'un livre peut-être d'autant que l'on apprend, en fin de volume, la dilection du narrateur pour la lecture et les émissions littéraires. Avec cette ouverture vers l'avenir, vers la vie qui reprend ses droits, la publication du livre peut dès lors être vue comme le point final de cette double aventure intérieure, celle du narrateur et celle de l'auteur, toutes deux tournées vers un même but, celui de la lente reconquête d'un espoir pleinement humaniste, "dans le nu de la vie"⁴⁵ » (p. 223).

Comme le précise Rony Demaeseneer dans sa postface, le livre se termine avec cette ouverture vers l'avenir, vers la vie qui reprend ses droits. Mais qu'en est-il dans les faits ? À l'approche des commémorations du vingt-cinquième anniversaire du génocide, où en est le Rwanda aujourd'hui ?

Avec les élèves, en guise de conclusion, rechercher des témoignages, des articles sur le Rwanda aujourd'hui. Qu'en est-il de la réconciliation ?

Lire notamment l'article de Yann Gwet⁴⁶, un journaliste et écrivain camerounais, qui nous livre l'entretien qu'il a eu avec Olivier, un rescapé du génocide de 1994.

⁴⁴ Cf. *supra*, compétence « Écrire ».

⁴⁵ Pour reprendre le titre d'un livre de Jean Hatzfeld.

⁴⁶ GWET Yann, « Au Rwanda, la réconciliation n'est pas un vain mot », in *Le Monde Afrique*, 10 avril 2017 (disponible sur : www.lemonde.fr/afrique/article/2017/04/10/au-rwanda-la-reconciliation-n-est-pas-un-vain-mot_5109008_3212.html, page consultée le 3 février 2019).

10. Prolongement

Pour ceux qui désirent prolonger cette lecture, pourquoi ne pas aller visiter le **MRAC (Musée Royal de l'Afrique Centrale)** à Tervuren. Le musée a subi d'importantes transformations et propose une nouvelle lecture de l'histoire de la colonisation. Vous trouverez tous les renseignements en cliquant sur le lien ci-dessous : www.africamuseum.be/fr

Dans une des salles du musée, vous croiserez Joseph Ndwaniye.

11. Bibliographie

CORBEEL Lorent, « Entretien avec Joseph Ndwaniye », in *Karoo*, 1^{er} juin 2013 (disponible sur : <https://karoo.me/livres/entretien-avec-joseph-ndwaniye>, page consultée le 1^{er} février 2019).

ALLARD Claude, SNYERS Coralie, VAN DER BORGHTE Isabelle et VAN LIEMPT Viviane, *Construire l'Histoire. Tome 4 : Un monde en mutation (de 1919 à nos jours)*, Namur, Didier-Hatier éditions, 2008.

DIGNEFFE Françoise, « Crime de masse et responsabilité individuelle », in *Champ pénal/ Penal field*, XXXIV^e Congrès français de criminologie, Responsabilité/Irresponsabilité pénale, 14 septembre 2005 (disponible sur : <http://journals.openedition.org/champpenal/66>, page consultée le 3 février 2019).

NDWANIYE Joseph, *La Promesse faite à ma sœur*, Bruxelles, Espace Nord, n° 371, 2018, 210 p.

PAYS Stanislas, *L'Autofiction*, dossier pédagogique, Bruxelles, Espace Nord, 2017, 35 p. (disponible sur : www.espacenord.com/fiche/dossier-pedagogique-sur-lautofiction, page consultée le 3 février 2019).

ROY Max, « Du titre du livre et de ses effets de lecture », in *Protée*, vol. 36, n° 3, Chicoutimi, 2008, pp. 45-56 (article mis en ligne le 14 janvier 2009 disponible sur : www.erudit.org/fr/revues/pr/2008-v36-n3-pr2552/019633ar, page consultée le 3 février 2019).

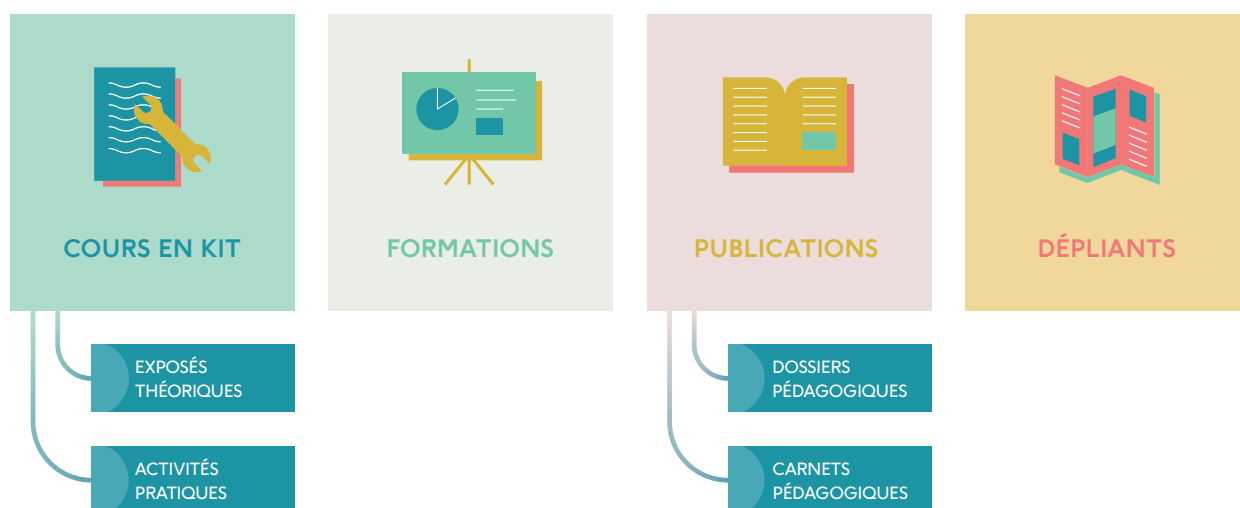
SEMO Marc, « Louise Mushikiwabo, une fidèle du président rwandais aux commandes de la Francophonie », in *Le Monde Afrique*, 12 octobre 2018 (disponible sur : www.lemonde.fr/afrique/article/2018/10/12/louise-mushikiwabo-une-forte-tete-aux-commandes-de-la-francophonie_5368390_3212.html, page consultée le 1^{er} février 2019).

VANPAESCHEN Laurence, « Quand Dieu se met aux abonnés absents », in *Le Carnet et les Instants*, n° 146 (disponible sur : www.promotiondeslettres.cfwb.be/index.php?id=ndwaniyelapromessefaiteamasoeur (page consultée le 3 février 2019).

ZAGURY Daniel, « Tueurs en série et acteurs de génocide (pour que tuer devienne facile) », in *Topique*, n° 117, avril 2011, pp. 19-28 (disponible sur : www.cairn.info/revue-topique-2011-4-page-19.htm, page consultée le 3 février 2019).

Découvrez l'offre didactique de la collection sur l'espace pédagogique du site

www.espacenord.com !



Des outils téléchargeables **gratuitement** à destination
des professeurs de français du secondaire.